

CONTINUITÉ

Le magazine du patrimoine au Québec

PAYSAGES voir et savoir

Numéro 132 Printemps 2012 9 \$



**ACTION
PATRIMOINE**

Architecture et paysages du Québec

www.magazinecontinuite.qc.ca 82, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) Canada G1R 2G6 Poste-publications n° 0040010902



La Fondation Rues principales, organisme à but non lucratif, propose des ententes de service aux municipalités qui se soucient de développement durable, de revitalisation socioéconomique et de mise en valeur du patrimoine.

Le processus de revitalisation Rues principales propose un développement économique basé sur les atouts culturels, naturels et socioéconomiques propres à chaque municipalité, en faisant appel à la concertation, à la collaboration et à l'engagement de tous les acteurs du milieu.

Au fil de ses 27 années d'expérience, la Fondation Rues principales a développé une expertise pointue en matière de revitalisation socioéconomique des municipalités et offre :

- une **démarche de revitalisation globale** qui tient compte de l'ensemble des aspects liés à l'organisation, à la vitalité économique et commerciale, à la promotion et à l'animation du secteur, et à l'amélioration de l'image physique;
- des **services à la carte** selon des besoins particuliers visant, par exemple, à réaliser une analyse de la structure commerciale actuelle, à se doter d'une image de marque, à réaliser un plan directeur pour améliorer le cachet d'ensemble d'un secteur, ou à se doter d'une politique de conservation et de mise en valeur du patrimoine local;
- de la **formation adaptée** aux besoins des intervenants du domaine de la revitalisation;
- un **réseau** de villes membres permettant des échanges et des rencontres de travail;
- des **documents de promotion** des réussites des municipalités;
- un **colloque annuel** avec la remise de sept prix d'accomplissement et d'excellence;
- la **certification de qualité** « Les 4 As du développement durable et concerté ».



**LE PROCESSUS
RUES PRINCIPALES :**
un outil de revitalisation
et de développement
durable pour les
municipalités
et les régions.

Pour nous contacter :

Téléphone : **418 694-9944** Télécopieur : **418 694-9488**

rues.principales@sympatico.ca

Visitez le www.fondationruesprincipales.qc.ca
pour en connaître davantage sur nos services.



PAYSAGES : VOIR ET SAVOIR

Printemps 2012

Chroniques

Billet 5

Nouvelles 6

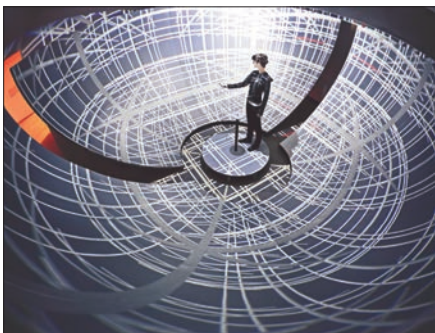
Tenir parole 10

France Gagnon Pratte



Initiative 15

Excursion dans la quatrième dimension



DOSSIER

Paysages : voir et savoir 19

Dans l'œil de la loi
par Guy Mercier 20

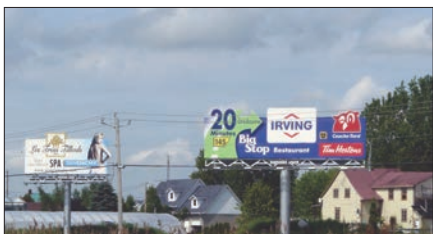


Choisir où va le vent
par Frédéric Denoncourt 25

Paysages inventés
par Sylvain Paquette et Philippe Poullaouec-Gonidec 28

L'art de densifier
par GianPiero Moretti et Geneviève Vachon 32

Singulariser l'ordinaire
par Julie Ruiz et Gérald Domon 35



Interventions paysagères
par divers auteurs 39

Chroniques

Conservation 44

Siège historique



Fiche technique 47

Finitions de plafonds

Publications 49

Point de mire 52



La vallée du Gouffre, à Baie-Saint-Paul
Photo : François Rivard

Paysages d'infrastructures

Paysages ruraux

Paysages urbains

La Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) est un organisme de recherche unique voué à l'accompagnement d'initiatives publiques et à la formation continue auprès des experts dans le domaine de la préservation, de la gestion et du développement des paysages au Québec.

Chaire en paysage et environnement
CPEUM
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal
(Québec) Canada H3C 3J7
Tél. : +1 514 343 7500
www.paysage.umontreal.ca

Université
de Montréal

chaire en paysage et environnement

Photo : Philippe Poullaouec-Gonidec

CONTINUITÉ

Ne manquez pas
notre prochain numéro sur

les outils
de découverte
du patrimoine



Circuit patrimonial « Percé : une marche dans le temps »
Photo : Jean-François Gagné

En kiosque en juin

CONTINUITÉ

Le magazine **Continuité** est un trimestriel publié par les Éditions Continuité inc. Fondé en 1982 par le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ), **Continuité** bénéficie de l'appui d'Action patrimoine, du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Service de la culture de la Ville de Québec et de la Fondation québécoise du patrimoine. Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, pour nos activités d'édition.

Continuité est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) et il est répertorié dans Point de Repère, l'Index des périodiques canadiens et Hiscabeq.

Les anciens numéros de **Continuité** sont disponibles en ligne au www.erudit.org.

Abonnement (4 numéros par année)
36,46 \$ / 1 an • 68,36 \$ / 2 ans

Conseil d'administration : Clermont Bourget (président), Guy Drouin (vice-président), Claude Dubé, Louise Mercier et Jocelyne Bisailon

Comité de rédaction : Réal D'Amours, Marie-Josée Deschênes, Patrice Groulx, Tania Martin, Louise Mercier et François Varin

Rédactrice en chef : Josiane Ouellet

Adjoint à la rédaction : Réal D'Amours

Réviseur : Sophie Marcotte

Graphiste : Lydie Colaye

Promotion et publicité : Renée Girard

Service des abonnements : Lucienne Roy

Comptabilité : François Labbé

Numérisation : Langis Clavet

Impression : LithoChic

Distribution postale : Les ateliers TAQ

Vente en kiosque : LMPI

Correspondance et retour des exemplaires non distribuables :

ÉDITIONS CONTINUITÉ INC.
82, Grande Allée Ouest, Québec
(Québec) Canada G1R 2G6
Téléphone : 418 647-4525
Télécopieur : 418 647-6483
Courriel : continuite@cmsq.qc.ca
www.magazinecontinuite.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-0714-9476

Toute reproduction ou adaptation interdite sans l'autorisation de **Continuité**

Poste-publications n° 00440010902

Port payé à Québec

Date de parution : mars 2012

Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, chapeaux, sous-titres, intertitres, légendes et le choix des illustrations sont généralement de la rédaction. Le générique masculin est employé dans le seul souci d'alléger le texte.

Le magazine **Continuité** n'est pas responsable de la qualité des services offerts par les entreprises qui s'annoncent dans ses pages.

VUES SUR LE PAYSAGE

Imaginez le rocher Percé émergeant des flots morderés au point du jour. Nul ne résiste à l'attrait de ce paysage emblématique. Pourtant, d'aucuns affectionnent tout autant le design original d'un espace urbain ou le charme pastoral d'un canton agricole.

Comme disait Oscar Wilde, la beauté réside dans l'œil de celui qui regarde. Il en va de même de la valeur du paysage, qui varie selon l'appréciation de ses occupants ou de ses visiteurs. D'où l'importance de déterminer ensemble ce qui fonde cet intérêt et les orientations souhaitées pour assurer la protection des paysages.

Vecteur de développement social, culturel et économique, le paysage peut influencer notre choix de lieu de résidence ou de destination vacances. Mais plus encore, il doit être pris en compte dans tout projet d'aménagement du territoire. Et la récente adoption de la Loi sur le patrimoine culturel, qui inclut les paysages culturels, vient réaffirmer l'importance de protéger cette richesse collective.

Le paysage étant en constante évolution, il nous faut comprendre l'héritage que nous avons reçu et déterminer celui que nous désirons laisser. Il faut s'interroger sur ce qui doit être préservé et sur la pertinence des tendances émergentes, voire sur les « nouveaux » paysages. Comment, par exemple, intégrer les éoliennes à notre environnement? Concevoir de nouveaux quartiers en tenant compte des particularités du milieu? Densifier en créant des formes urbaines intéressantes? Valoriser les paysages ordinaires?

En traitant de préoccupations actuelles en matière de paysage, mais aussi en présentant des initiatives positives dans le domaine, notre dossier explore différents aspects de la question afin d'alimenter le débat et d'inspirer des actions éclairées. Pour que notre territoire puisse nous en mettre plein la vue encore longtemps...



Josiane Ouellet



LA CONVERSION EN BROCHURE



Le 6 février, de nombreux passionnés de patrimoine religieux se sont rendus à la Chapelle historique du Bon-Pasteur, à Montréal, pour le lancement de la brochure *Nos églises. Un patrimoine à convertir*. Réalisée à l'intention du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) à partir du dossier paru dans le dernier numéro de *Continuité* (hiver 2011-2012), cette publication se veut un outil pratique pour tous ceux qui désirent recycler un bâtiment religieux. Étaient notamment présents Clermont Bourget, président des Éditions Continuité, Michel Lavoie, président du CPRQ, Louise Mercier, présidente d'Action patrimoine (autrefois le Conseil des monuments et sites du Québec), et Jocelyn Groulx, directeur du CPRQ.

Patrimoines RASSEMBLÉS

La journée d'échanges, de formation et de réseautage « Rassemblement des patrimoines de demain » a réuni près de 150 intervenants des domaines du patrimoine à la chapelle du Musée de l'Amérique française, le 27 février. La réponse du milieu à cette première rencontre du genre a dépassé les attentes de l'organisateur, le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Au fil des discussions, les participants ont souligné la nécessité de sensibiliser les élus, d'atteindre les jeunes et de se regrouper. C'est maintenant à la Table de patrimoine-histoire du Conseil de poursuivre le travail en déterminant les actions à entreprendre en priorité et la manière de les mettre en œuvre. À suivre...

Septième MERVEILLE de Montréal

Le 25 janvier, le conseil municipal de Montréal a adopté un règlement conférant au square Dorchester et à la place du Canada le statut de site du patrimoine. Il reconnaissait ainsi l'intérêt exceptionnel de ce territoire pour les Montréalais comme pour les visiteurs. Autrefois nommé

square Dominion, ce lieu a joué un rôle considérable dans l'histoire de la métropole et du Canada (il est entre autres devenu une importante porte d'entrée de la ville avec l'inauguration de la gare Windsor, en 1889). Il regroupe du reste un ensemble de bâtiments, d'œuvres d'art et d'objets

commémoratifs remarquables, en plus de posséder un caractère unique et une dimension civique en tant que lieu d'affirmation politique et socio-culturelle. Il s'agit du septième site du patrimoine constitué par la Ville de Montréal.



Photo : Jean-Claude Gauthier

NOUVEAU Musée de la mer

Le nouveau Musée de la mer des Îles-de-la-Madeleine a été inauguré le 4 décembre, à la suite de travaux de rénovation et d'agrandissement dont le coût s'est élevé à 5,1 millions de dollars. Un soin particulier a été porté à l'intégration harmonieuse du musée au site historique de La Grave, qu'il surplombe. L'exposition temporaire « Abysses, la vie dans les eaux profondes » ainsi que le nouveau site Web de l'institution (www.museedelamer-im.com) ont été dévoilés à cette occasion. L'entrée sera gratuite jusqu'au 30 mai.

Sillery MENACÉ

L'arrondissement historique de Sillery, à Québec, figure au palmarès 2011 des 10 sites patrimoniaux les plus menacés au pays d'Héritage Canada. Même si ce secteur a fait l'objet d'une désignation provinciale en 1964, son avenir demeure incertain, alors que les terrains qui s'y trouvent font l'envie des promoteurs.

Reconnaissance en CONSTRUCTION

Le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) recense actuellement les artisans et les entreprises œuvrant dans les « métiers d'art liés au bâtiment ». Méconnus des propriétaires et des entrepreneurs, ces experts ont un savoir-faire à partager. Les techniques qu'ils utilisent pour la réparation, l'entretien et la restauration de bâtiments anciens sont essentielles à la conservation

de notre patrimoine bâti. L'initiative du CMAQ, qui vise à faire connaître ces artisans, à leur donner un statut de reconnaissance professionnelle et une meilleure visibilité, favorisera donc la pérennité du patrimoine architectural québécois.

Info : 418 694-0205, poste 4 ou france.girard@metiers-d-art.qc.ca

Richesses HAÏTIENNES

Quelque 250 participants de huit pays ont assisté au colloque « Patrimoine, tourisme et développement durable. Enjeux et perspectives d'avenir », du 10 au 13 novembre à Port-au-Prince. La rencontre s'est soldée par l'adoption de la Déclaration de Port-au-Prince sur le patrimoine, le tourisme culturel et le développement durable, qui comprend entre autres 12 propositions visant à favoriser un développement fondé sur les richesses culturelles d'Haïti et leur préservation en tant que ressources durables.

Info : www.ipac.ulaval.ca

Un projet COSTAUD

À la suite de l'acquisition d'une maison ayant appartenu à Louis Cyr, le célèbre homme fort de Saint-Jean-de-Matha, Les Compagnons de Louis Cyr ont tenu un déjeuner-causerie, le 17 janvier, sur la création de la Maison Louis-Cyr. La restauration du bâtiment est commencée : des bénévoles ont entrepris le curage intérieur de la demeure. La Maison reprendra le contenu du Musée Louis-Cyr, en plus de présenter des expositions sur d'autres hommes forts et des personnalités marquantes de la région, notamment. Son inauguration est prévue à l'automne.

DONATION de Gauvreau

Le Musée de la civilisation a reçu récemment une importante donation provenant de la collection personnelle de Pierre Gauvreau, décédé le printemps dernier, et de sa femme Janine Carreau. Elle compte 104 œuvres, dont 54 pièces d'art contemporain (de Pierre et Claude Gauvreau, Marcel Barbeau, Jean-Paul Mousseau, Jean Paul Riopelle, Raoul Duguay, Réjean Ducharme, etc.) et 50 d'art populaire. L'institution entend se servir de ce don pour relire l'œuvre pluridisciplinaire de Gauvreau afin d'en souligner la portée sociale. Certaines pièces seront d'abord mises en valeur dans l'exposition « Le temps des Québécois ». Après quoi, une exposition sur l'univers de ce cosignataire du *Refus global* est prévue pour 2013.



Photo : Les Compagnons de Louis Cyr

EXPOSITIONS

Patrimoine MÉDIATIQUE

Le Musée de la civilisation souligne les 75 ans de Radio-Canada avec « Radio-Canada, une histoire à suivre ». L'exposition s'attarde aux moments forts de l'histoire de la société d'État, mais invite également à réfléchir à l'avenir des médias et à l'impact de l'évolution des technologies. En présentant des extraits d'archives radio et télé, des objets ayant marqué l'imaginaire des spectateurs ou attestant l'évolution technologique des médias, des témoignages de spécialistes et des *vox pop*, elle aborde cinq thèmes correspondant aux différents rôles de Radio-Canada : informer, éduquer, refléter la société, divertir et initier à des univers culturels. Jusqu'au 23 septembre. Info : 1 866 710-8031 ou www.mcq.org

Quand l'architecture DIALOGUE

La Maison de l'architecture du Québec présente jusqu'au 5 mai « Lapointe Magne et associés (1992-2012) vus par Marie-Paule Macdonald. Dialogues avec la ville en transformation ». Cette exposition s'inscrit dans la série « Monographies MAQ », qui s'intéresse au travail d'architectes québécois actuels. Cette fois, la commissaire invitée montre comment le travail de LMA (à qui on doit entre autres le Centre Bell, l'École nationale de cirque, la requalification de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie et l'agrandissement du Musée McCord) entre en résonance avec les discours contemporains sur la ville. Le tout sur fond de maquettes, de plans, de photos, de boîtes lumineuses et de vidéos.

Info : 514 868-6691 ou www.maisondelarchitecture.ca

BILAN de santé

Grâce à 250 objets provenant de diverses institutions muséales, « Au temps de la petite vérole. Médecins, chirurgiens et apothicaires en Nouvelle-France » révèle l'état de notre « système de santé » aux XVII^e et XVIII^e siècles. Une époque où la variole était la maladie infectieuse la plus fréquente et meurtrière, où salubrité publique et hygiène personnelle faisaient défaut, où on s'en remettait à la théorie des humeurs et à la saignée... Cela dit, l'exposition s'intéresse aussi à la situation aux XIX^e et XX^e siècles. À voir jusqu'au 11 novembre au Château Ramezay, demeure qui a abrité la faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal en 1878. Info : 514 861-3708 ou www.chateauramezay.qc.ca



Pot d'apothicaire
Source : © Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal

De l'importance du territoire

« Émergences / Territoire et architectonique » se poursuit jusqu'au 15 avril au Centre de design de l'UQAM. Cette exposition présente le travail de recherche-crédation de Börkur Bergmann, qui démontre l'importance de tenir compte du territoire et de sa topographie dans tout projet architectural. Pour ce faire, l'architecte d'origine islandaise met en scène quatre versions d'un même programme architectural dans quatre sites très différents de la région de Charlevoix (crêt, côte, plaine et ravin). L'expo compte aussi des clichés de la vie quotidienne des Charlevoisiens signés Gabor Szilasi.

Info : 514 987-3395 ou www.centrededesign.uqam.ca

La MODE de chez nous



John Lyman, Corinne, 1919. Huile sur toile, 84 x 61,5 cm

Source : coll. MNBAQ

Jusqu'au 6 mai, le Musée national des beaux-arts du Québec propose « Mode et apparence dans l'art québécois, 1880-1945 », qui réunit 132 tableaux et dessins témoignant de l'histoire de la mode et de l'apparence telles que vues par les peintres. En abordant des thèmes comme l'élégance à la ville et à la campagne ou les tenues des travailleurs, l'exposition met en lumière un pan de l'histoire sociale et de la culture matérielle du Québec. Les œuvres choisies (de Leduc, Pellan, Lemieux, etc.) illustrent par ailleurs les multiples approches ayant précédé l'avènement de l'abstraction. De plus, huit designers de mode (Chenail, Dooley, Dubuc, etc.) se sont inspirés des toiles pour réaliser une création originale.

Info : 1 866 220-2150 ou www.mnba.qc.ca

Riopelle GRAPHIQUE

Au moyen de catalogues, de livres d'artistes, d'objets et de documents inédits, le Centre d'archives de Montréal a concocté « Riopelle. Séries graphiques », une exposition mettant en lumière un aspect méconnu du travail de l'artiste, soit ses incursions dans le domaine des arts graphiques. Jusqu'au 16 septembre.

Info : 1 800 363-9028 ou www.banq.qc.ca

HONNEURS

Projets VISIONNAIRES



Ill. : dlandstudio

Les noms des lauréats du concours international d'idées « YUL-MTL : Paysages en mouvement » ont été dévoilés le 22 novembre. Les participants devaient élaborer des visions stratégiques d'aménagement pour le parcours d'entrée de ville de l'autoroute 20 reliant l'aéroport Montréal-Trudeau au centre-ville, afin d'alimenter la réflexion de la table de travail responsable du dossier. Parmi 60 propositions en provenance de 22 pays, les projets de Brown and Storey Architects de Toronto, de dlandstudio de New York et de Gilles Hanicot de Montréal ont reçu un prix pour s'être démarqués dans leur manière d'intégrer les enjeux liés aux infrastructures de transport ainsi que la qualité des milieux de vie et des espaces naturels. Info : mtlunescodesign.com

Municipalités en ACTION

Sept municipalités ont été récompensées à l'occasion du 24^e colloque annuel de la Fondation Rues principales, le 28 septembre au Capitole de Québec. Parmi elles, Matane a remporté le Prix d'excellence SHQ pour s'être illustrée sur les plans de l'organisation, de l'animation et de la promotion, du développement économique et de l'amélioration physique dans sa démarche de revitalisation. Le prix Améliorations physiques est allé à La Sarre pour la mise en œuvre de nombreux projets visant à offrir un cadre de vie plus agréable; le prix Mise en valeur du patrimoine, à Saint-Raymond; et le Prix de la continuité, à Lévis, qui maintient ses efforts de revitalisation depuis plus de sept ans. Info : www.fondationruesprincipales.qc.ca

Images PIEUSES

Jusqu'au 29 juin, le Centre d'archives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à Rimouski accueille « Les années pieuses, 1860-1970 ». Cette exposition de photos tirées du livre éponyme d'Anne-Marie Sicotte témoigne du Québec religieux d'avant la Révolution tranquille, avec ses clichés pris dans des églises, des écoles, des communautés religieuses, dans les rues et les campagnes de la province.

Info : 1 800 363-9028 ou www.banq.qc.ca

Expo sur la MONTAGNE

Le 9 novembre, Les amis de la montagne ont inauguré « Le mont Royal, un territoire-exposition » à la Maison Smith, dans le parc du Mont-Royal. L'exposition permanente offre une expérience interactive et immersive, où photographies anciennes, fresque historique, artéfacts, éléments sonores et visuels, jeux et écrans tactiles répartis sur les trois étages de la demeure initient le visiteur aux richesses patrimoniales de la montagne.

Info : 514 843-8240 ou www.lemontroyal.qc.ca



Photo : © Delphine Delair, Les amis de la montagne

Claude Benoît HONORÉE

Le Prix Frederick G. Todd, que l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) attribue depuis 1995 à une personne ayant contribué de façon exceptionnelle à promouvoir l'architecture de paysage au Québec, a été décerné cette année à Claude Benoît, présidente et chef de la direction de la Société du Vieux-Port de Montréal. Ce prix reconnaît son implication remarquable dans la valorisation du cœur historique de la métropole, notamment sa contribution à rendre le Vieux-Port plus attrayant. La récompense lui sera remise lors du congrès annuel de l'AAPQ, qui se déroulera les 30 et 31 mars à Québec sur le thème du leadership créatif. Info : www.aapq.org

Réussites en RESTAURATION

Le 30 novembre, la Ville de Québec a remis 19 Mérites d'architecture. Parmi les lauréats, la Commission de la capitale nationale a remporté les honneurs dans la catégorie Patrimoine dans les arrondissements historiques pour les travaux réalisés au Domaine Cataraqui, tandis que Giorgia Volpe et Jean-François Boisvert se sont illustrés dans la catégorie Patrimoine hors des arrondissements historiques pour la rénovation de leur maison du 290, rue Saint-Luc. Le Prix spécial du jury est allé au Morrin Centre pour ses travaux de restauration, et le prix Hommage, à l'architecte Jean Côté, qui a entre autres participé à réhabiliter des bâtiments patrimoniaux tels que l'édifice Boswell. Info : www.ville.quebec.qc.ca



Morrin Centre
Photo : Ville de Québec

AGENDA

Sur la ROUTE

Le colloque international « Routes touristiques et itinéraires culturels, entre mémoire et développement » aura lieu du 13 au 15 juin à Québec. Il s'adresse aux professionnels du tourisme et du patrimoine impliqués dans la création de chemins thématiques ainsi qu'aux organisations et aux universitaires que le sujet intéresse. Il sera l'occasion de réfléchir à ces routes s'affirmant comme des vecteurs de développement économique et comme argument en faveur de la sauvegarde du patrimoine qui les jalonne. On cherchera entre autres à comprendre comment elles apparaissent, se maintiennent et disparaissent en se penchant sur leurs significations. Info : quebecunitwin.ggr.ulaval.ca

Réflexions RELIGIEUSES

Ce printemps, le Conseil du patrimoine religieux du Québec organise deux activités qui permettront de partager des expériences et d'explorer des pistes de solution pour l'avenir du patrimoine religieux mobilier et immobilier. D'abord, une journée de réflexion sur les archives des communautés religieuses se tiendra le 18 avril au Centre d'archives de Montréal. Puis, un colloque sur la transformation d'églises en bibliothèques se déroulera le 4 mai à la Grande Bibliothèque, toujours à Montréal. Aussi à surveiller : la tournée provinciale du documentaire *Ne touchez pas à mon église!* de Bruno Boulianne (voir www.netouchezpasamoneglise.com). Info : www.patrimoine-religieux.qc.ca

SUR LE WEB

Montréal VIRTUEL

Dans la foulée des célébrations entourant son 20^e anniversaire, Pointe-à-Callière vient de mettre en ligne le nouveau site interactif signemontreal.com, inspiré du spectacle multimédia du même nom. Le volet informatif permet au visiteur d'approfondir ses connaissances sur l'histoire de Montréal de l'ère glaciaire à nos jours, alors que le volet ludique propose 13 jeux interactifs s'adressant principalement aux jeunes de 12 ans et moins. Le site comprend aussi une ligne du temps regorgeant de données historiques, où des artefacts, des portraits et des indices ont été cachés.

Musée MOBILE

Le Musée canadien de la guerre a lancé en novembre une application mobile téléchargeable gratuitement à partir de la boutique en ligne iTunes. Elle permet à des utilisateurs de partout dans le monde d'obtenir des renseignements sur le Musée et, surtout, de s'adonner à une visite interactive mettant en valeur 28 artefacts et détails intéressants. Des épisodes marquants de l'histoire militaire canadienne sont évoqués, au gré d'une succession d'images accompagnées de brefs commentaires audio. Le visiteur peut aussi tester ses nouvelles connaissances en participant à un jeu-questionnaire.

Saisir le CHANGEMENT

Dans *Territoires*, un essai photographique interactif présenté sur le site Internet de l'Office national du film (onf.ca/territoires), Tristan Fortin Le Breton s'intéresse aux paysages situés à la marge du développement, plus précisément à la transformation du territoire qui se situe aux limites de la métropole, autour de l'autoroute 30, entre Brossard et Longueuil. Il y a une dizaine d'années, l'artiste a saisi sur pellicule des friches, des terrains vagues et des boisés en marge. Aujourd'hui, le développement les a rattrapés, avec ses centres commerciaux et ses nouveaux quartiers. L'essai témoigne de cette évolution de manière saisissante, en alternant l'avant et l'après à travers 10 séquences thématiques accompagnées de courtes réflexions.



Photos : Tristan Fortin Le Breton

Pour son 30^e anniversaire, Continuité propose une série d'entrevues avec des acteurs marquants du milieu du patrimoine. Quatre questions-clés et autant de réponses éclairées.



FRANCE
GAGNON
PRATTE

LE FEU
SACRÉ



Photo : Roger Côté

Propos recueillis par
Josiane Ouellet

Après avoir été présidente du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) de 1985 à 2004 et des Éditions Continuité de 1986 à 2010, France Gagnon Pratte continue de jouer un rôle déterminant dans la protection et la valorisation du patrimoine bâti et des paysages culturels québécois en assumant la présidence de la Fondation québécoise du patrimoine. À la tête de cet organisme, elle a réussi à constituer un fonds de dotation de pas moins d'un million de dollars afin de consolider les actions du CMSQ, récemment renommé Action patrimoine. Un véritable tour de force qui, à l'instar de toutes les actions qu'elle a menées au cours de sa carrière, s'inscrit dans la poursuite de sa vision : « Protéger la beauté de nos espaces, les mettre en valeur et les transmettre en héritage. »

Bercée dès sa tendre enfance par l'ambiance du Vieux-Québec où elle a grandi, France Gagnon Pratte doit son amour du patrimoine à cet environnement qui a façonné sa conscience, mais aussi aux cours d'architecture que son père lui prodiguait dès son plus jeune âge à l'occasion de leurs longues promenades en ville. Plus tard, la démolition de plusieurs belles demeures de la Grande Allée, dont certaines appartenant à sa famille, la pousse à agir. Elle retourne alors à l'université, puis joint

Son engagement pour la défense du patrimoine lui a valu des honneurs prestigieux, dont le Prix du Québec Gérard-Morisset en 1997.

Depuis des décennies, elle entretient une foi indéfectible dans la beauté de nos paysages et de notre architecture. En vraie battante, elle a mené une action porteuse d'avenir. À preuve, la bourse portant son nom qui est accordée chaque année à un étudiant prometteur de 2^e ou 3^e cycle dans le domaine du patrimoine.

les rangs du CMSQ, où elle défend avec opiniâtreté ces bâtiments et ces paysages sans lesquels nous ne pourrions « savoir qui nous sommes, d'où nous venons et vers où nous allons ».

France Gagnon Pratte constate avec fierté que le CMSQ a été « un formidable éveilléur de consciences ». Il a amené les Québécois à voir le patrimoine « comme quelque chose de vivant, d'utile, d'économiquement viable et de primordial à conserver ». Le projet de mise en valeur de la Maison Henry-Stuart, siège social de l'organisme, s'est affirmé comme un modèle à suivre en matière de conservation et de recyclage de bâtiments anciens. Tout en poursuivant ses efforts sur le terrain et son travail de formation, l'organisme aide les intervenants du milieu à reconnaître, à protéger, à mettre en valeur et à rentabiliser le patrimoine depuis des décennies. « Il ne faut plus restaurer un bâtiment ancien sans avoir prévu une source de financement pour son utilisation viable », résume France Gagnon Pratte quant au principe qui l'a toujours guidée et qu'elle espère avoir inculqué à ceux qui prendront sa relève.

Continuité : Qu'est-ce qui a le plus marqué le milieu du patrimoine au cours des 30 dernières années ?

France Gagnon Pratte : Nous avons dû composer avec l'émergence du béton comme composante d'un urbanisme débridé. Des trames urbaines, des quartiers, de belles demeures ancestrales ont été sacrifiés. À preuve, devant le parlement, un bijou de Second Empire, vous avez le « Bunker » (l'édifice H), un bâtiment très bien conçu, mais qui n'est pas à sa place dans le quartier qui jouxte la ville patrimoniale.

Nous avons également assisté à l'explosion des banlieues, qui ont vidé les centres-villes. Les entrepreneurs créent des espaces sans âme ; ces quartiers ne sont pas conçus comme un milieu de vie pour le citoyen. Souvent, on n'y trouve pas d'éclairage ni de trottoirs, les fils électriques sont apparents et il n'y a pas de parcelles à usage collectif (parcs, jardins d'enfants, kiosques de musique, etc.). Pourtant, les places devant l'église, la mairie, l'école faisaient la beauté de nos centres-villes et de nos noyaux villageois. Nos jolies agglomérations ont été remplacées par des banlieues entourées de centres commerciaux qui ont tué les commerces de nos centres-villes.

Aujourd'hui, les anciens quartiers sont ponctués de constructions hétéroclites : des maisons « châteauesques » en pierre, des maisons à paliers, des maisons Bauhaus, des pseudo-québécoises. Il n'existe aucune homogénéité. Ce sont nos grosses erreurs.

En réaction à toutes ces catastrophes, plusieurs organismes de protestation sont nés (Héritage Montréal, Sauvons Montréal, le CMSQ, etc.). Spontanément et un peu partout au Québec, des gens se sont voués corps et âme à la protection et à la réhabilitation du patrimoine. Ils ont fait de l'enseignement, de la vulgarisation, de la promotion ; ils ont affirmé la nécessité financière, touristique, culturelle et sociale de prendre en charge le patrimoine.

Quels sont les grands enjeux d'avenir dans le milieu du patrimoine ?

Le défi est de bâtir le nouveau patrimoine. D'abord, il est nécessaire de travailler à une meilleure urbanisation, propre à ramener les gens dans leur



Photo : Louise Mercier



Photo : Brigitte Ostiguy

milieu de vie naturel, soit le cœur de la ville ou du village, et à endiguer l'étalement à travers les campagnes.

Ensuite, nous devons privilégier la protection et la valorisation de nos paysages, incluant les paysages maritimes. À ce propos, je crois que nous devrions nous doter d'une loi sur le littoral comme il en existe en Europe. Là-bas, j'ai vu des municipalités démolir des bâtiments pour protéger la vue sur la mer Méditerranée ! Nous avons absolument besoin d'une telle loi car, à la grandeur de la province, la vue sur le fleuve est masquée ou gênée par des constructions envahissantes le long des berges. Heureusement,

Avec le projet de la Maison Henry-Stuart, France Gagnon Pratte et son équipe du CMSQ ont proposé un modèle viable de protection du patrimoine. Le rez-de-chaussée est devenu un musée, tandis que l'étage accueille des bureaux.



Depuis 2000, l'Expérience photographique du patrimoine sensibilise les jeunes Québécois à leur héritage. L'an dernier, quelque 2000 étudiants du secondaire ont participé au concours. Ève Plante, de Gatineau, fait partie des six lauréats.

Photo : Action patrimoine

certaines régions sont passées à l'action pour protéger les paysages. C'est le cas de l'Estrie, qui s'est dotée d'une charte du paysage. Il y a de l'espoir!

Enfin, je pense qu'il faut promouvoir le patrimoine à travers des projets éducatifs pour les jeunes, comme l'Expérience photographique du patrimoine. Je voudrais trouver le moyen d'insuffler à tous les enfants québécois un regard appréciatif sur les paysages bâtis ou naturels qui les entourent ainsi qu'un désir de conservation. Les 10 prochaines années seront celles du développement à outrance pour le profit économique. Il sera extrêmement important qu'une pensée structurante oriente ce développement. Et je crois que, de la même façon que le patrimoine a été propulsé dans l'imaginaire populaire par des individus, cette pensée viendra des gens et non des gouvernements.

Quelles sont les solutions à privilégier pour la protection du patrimoine ?

Le mot d'ordre en cette matière est *authenticité*. Il ne faut pas que la restauration annihile l'esprit du lieu dans un désir de rentabilisation. D'où le grave problème du patrimoine religieux lorsque nous essayons de conserver les églises à tout prix. Si nous entendons convertir une église en immeuble d'habi-

tation, nous devons considérer les grandes difficultés inhérentes à l'introduction de cette nouvelle vocation dans le lieu sacré. Pourquoi ne pas, à la rigueur, démolir l'église et construire un immeuble d'habitation authentique plutôt que de transformer un édifice qui a été conçu pour une autre fonction et qui ne pourra plus jamais être lu dans son ensemble ?

Deuxièmement, nous devons faire preuve de bon sens dans tout projet d'urbanisme, c'est-à-dire conserver la lisibilité de la trame urbaine, comme dans le cas du Complexe Méduse, dans la côte d'Abraham à Québec, qui a été créé à partir de bâtiments existants. Ce qui ne signifie pas qu'il faille exclure toute transformation plus profonde. L'aménagement du jardin Saint-Roch, par exemple, a contribué de manière extraordinaire à la revitalisation de tout un quartier. L'important est d'éviter les absurdités, comme de faire passer un pont en plein milieu d'un noyau institutionnel très fréquenté, comme ce fut le cas à Sainte-Marie, en Beauce.

Finalement, il est essentiel de ne jamais oublier l'importance de l'imagination et du sens du design dans l'urbanisation d'une ville. Montréal se démarque particulièrement en ce domaine, avec des insertions de trames urbaines, des construc-

tions inédites, la revitalisation du canal de Lachine et du Vieux-Port, la conversion d'un espace ferroviaire pour installer un nouvel hôpital, etc. Malheureusement, des bâtiments à l'architecture médiocre sont encore érigés, comme la Maison symphonique de Montréal, qui loge l'orchestre. À Québec, le Nouvo Saint-Roch et la promenade Samuel-De Champlain sont des exemples d'un aménagement bien dirigé. C'est ça, l'avenir !

Croyez-vous que le patrimoine est suffisamment valorisé dans notre société ? Sinon, comment changer cette situation ?

Je crois que le patrimoine est de plus en plus valorisé. Les gens se sont approprié leur milieu de vie ; ils ont posé un regard neuf sur les paysages, le littoral, les immenses beautés naturelles du Québec. Ils ont éprouvé le désir d'en savoir davantage, de comprendre et de conserver. On assiste de plus en plus à l'émergence de groupes de citoyens qui s'élèvent contre des projets de développement niant l'existence de ce patrimoine qui contribue à la qualité de notre milieu de vie.

Il est primordial de faire progresser la connaissance du patrimoine dans la société en général, mais principalement

chez les jeunes. Le patrimoine, c'est ce qui nous entoure, ce qui marque notre conscience, ce qui reste dans notre âme à travers les ans, ce qu'il faut retrouver pour se ressourcer. Dans un monde éclaté axé sur la rentabilisation financière et économique, cette notion doit évoluer vers l'idée de qualité de vie, de qualité des espaces et, surtout, de préservation des paysages.

Josiane Ouellet est rédactrice en chef du magazine Continuité.

France Gagnon Pratte croit que Montréal donne l'exemple en matière d'urbanisation avec des projets ingénieux comme la revitalisation du canal de Lachine.

Photo : Linda Turgeon



Quincaillerie pour bâtiments anciens

Pour une quincaillerie décorative...

HORS SÉRIE
QUINCAILLERIE

355, rue du Marais, local 115, Québec
418.681.7477 • 1 877 705.3212
Télé. : 418.681.1626
Fermé le dimanche
www.horsserie.ca

Encadrements Ste-Marie.com

Spécialiste en encadrement de type muséal
Moules ornementales et contemporaines
Impression sur toile

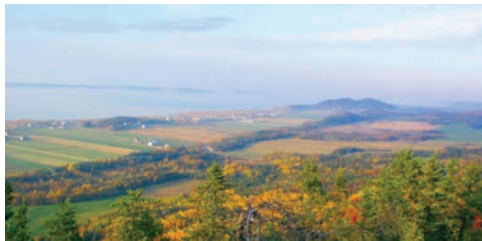
265, boulevard Vachon Nord Ste-Marie (Québec)
418 387-3172 1-800-693-8191
Info@encadrementsstemarie.com

2 formations en patrimoine

Pour transformer le milieu de manière harmonieuse tout en respectant l'identité des lieux.

« Patrimoine et territoire : une nouvelle approche »

- Approches novatrices pour analyser l'organisation des tissus urbains, villageois et territoriaux;
- Méthode objective pour déterminer le caractère identitaire des types architecturaux;
- Appréhension du milieu bâti dans son ensemble à travers son processus d'évolution pour préserver le patrimoine architectural et paysager, tant urbain que rural.



« Paysages culturels : enjeux des milieux ruraux »

- Déterminer les multiples composantes du territoire et leur évolution;
- Analyser les forces et faiblesses, ainsi que le potentiel que le territoire détient pour faire des choix plus judicieux;
- Guider les transformations futures et assurer la pérennité des paysages culturels;
- Le but : éviter des pertes sérieuses de paysages culturels pour la collectivité.

Formations offertes par Action patrimoine
Information : 418 647-4347 p. 207
ou 1 800 494-4347
education@cmsq.qc.ca

Consultez notre calendrier :
www.cmsq.qc.ca

Durée : 1 journée
Nombre de participants : 15
Formations disponibles
également sur demande

Action patrimoine, le nouveau nom du
Conseil des monuments et sites du Québec



**ACTION
PATRIMOINE**

Architecture et paysages du Québec

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



Les TRACES du PASSÉ AU BAS-SAINT-LAURENT

PATRIMOINE.BASSAINTLAURENT.CA

Notre région recèle des trésors patrimoniaux
qui ont tant à raconter.

Suivez le circuit des paysages et découvrez des panoramas grandioses,
aménagés pour répondre aux besoins
de leurs occupants.

Musées • Économusées
Sites d'interprétation • Ponts couverts
Circuit de paysages remarquables
Patrimoine religieux
Sites archéologiques • Phares
Beaux villages • Patrimoine ferroviaire

Credits photos : Rurals; Michel Julien, ATRG • Marc Loisele, ATRG • Alain Tardiff, Maître photographe • Jean Bélanger

Gaspésie
jetaime.com

Conférence
régionale des états
Bas-Saint-Laurent
union et consultation

TOURISME
Bas-Saint-Laurent

CONSEIL DE
LA CULTURE
DU BAS-SAINT-LAURENT
Un réseau créateur

Québec
• Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
• Ministère des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire

EXCURSION DANS LA QUATRIÈME DIMENSION

par Philippe Dubé
et Luc Courchesne

Dans son livre *Les machines à faire-croire. 1. Formes et fonctionnement de la spatialité religieuse*, devenu une référence en matière d'architecture religieuse, Albert Levy insiste sur le rôle de l'organisation spatiale d'une église en tant qu'expression d'une intention formelle d'offrir un espace consacré à la spiritualité. Cette forme est modelée et modulée pour remplir une fonction précise : élever l'esprit de ceux et celles qui fréquentent le lieu.

Cette idée est devenue le creuset de la réflexion de l'équipe chargée du projet de numérisation 3D de la chapelle intérieure du Monastère des Ursulines de Québec. Une fois capturé numériquement et transféré en modèle 3D, ce lieu offre des possibilités muséographiques insoupçonnées. Comme la spatialité religieuse porte en quelque sorte un récit, selon Levy, le défi du projet est de donner au lieu numérisé une voix qui saura parler à ses visiteurs.

Le projet de numérisation 3D du Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture (LAMIC), une plateforme de recherche centrée sur l'étude des modalités de transmission de la culture en contexte muséal, s'inscrit dans un projet plus large intitulé Nouveaux terrains d'apparition (NTA) : exploration formelle et symbolique de la télé-présence immersive. Le mandat du LAMIC était de réaliser la portion muséographique du projet en captant numériquement la chapelle pour en faire une maquette 3D présentée dans le Panoscope 360° développé par la Société



En 2010 et 2011, le Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture (LAMIC) a réalisé la numérisation 3D de la chapelle intérieure du Monastère des Ursulines de Québec. Quand le virtuel ouvre de nouvelles perspectives sur le patrimoine.

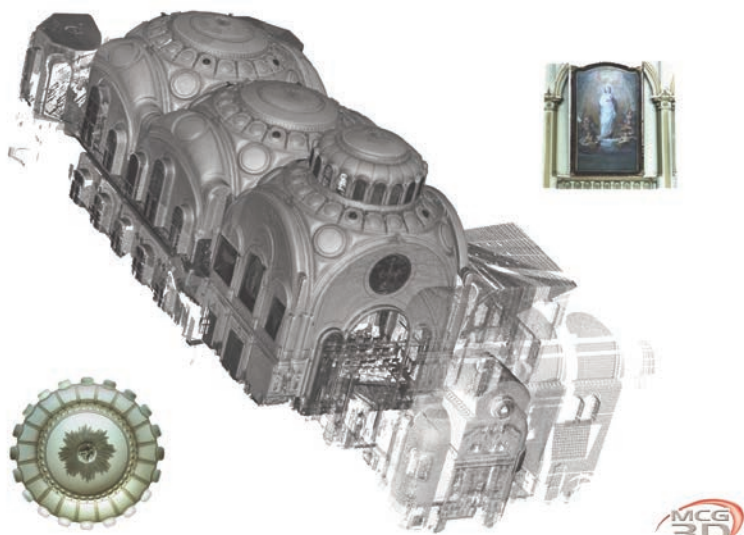
des arts technologiques (SAT). Le Panoscope 360° est un dispositif (et une méthode) qui vise à simplifier la création et la présentation de contenus immersifs. Basé sur une approche monocanale, il a recours à l'anamorphose pour obtenir un champ visuel immersif. Cette technique permet de « redresser » une image prédéformée à l'aide d'un dispositif optique. Dans l'approche retenue pour le Panoscope, l'image anamorphique se présente comme un disque où l'horizon trace un cercle aux quatre cinquièmes du rayon. Lorsqu'elle est projetée

sur l'écran hémisphérique du Panoscope à l'aide d'un appareil muni d'une optique grand-angle (360° x 180°), l'horizon apparaît à la hauteur des yeux autour de l'observateur se tenant au centre du dispositif.

Cette réalisation permet au visiteur du modèle numérique d'interagir dans son exploration patrimoniale en entrant en relation directe avec divers éléments (artistiques ou architecturaux) qui lui sont présentés sous forme de capsules d'information dynamiques (commentaire parlé, illustré, filmé ou sonore).

À l'intérieur du Panoscope 360°, le visiteur est immergé dans la maquette 3D de la chapelle des Ursulines réalisée par le LAMIC. Il peut ensuite obtenir de l'information sur divers éléments artistiques ou architecturaux.

Ill. : Joey Kennedy



Une partie de la chapelle des Ursulines a été numérisée avec le procédé de balayage laser, qui a permis d'en obtenir un modèle 3D.

Ill. : MCG3D inc.

UNE APPROCHE DIFFÉRENTE

Les objets présentés dans un musée sont séparés de leur milieu d'origine. Cette coupure occasionne une perte évidente. Elle isole l'œuvre de son contexte et la détache de son sens ou de son usage premier. Dans ce projet de reproduction architecturale, l'équipe a saisi le lieu dans sa totalité par la capture numérique, pour ensuite le reproduire en laboratoire (clonage). Puis elle a vérifié dans quelle mesure cette saisie, une

fois réinscrite dans l'espace, peut traduire l'ambiance d'ensemble tout en respectant le *genius loci* (l'esprit du lieu). On sait que le virtuel ne pourra jamais remplacer le réel, que l'appréciation *in situ* du patrimoine original n'a pas son égale, mais par cette traduction, on peut mieux comprendre en quoi la qualité du lieu est reproductible, voire transmissible.

Pour estimer la valeur patrimoniale que peut avoir un tel projet de maquette 3D virtuelle, on n'a qu'à penser au plan-relief Duberger (1806-1808), qui représente la ville de Québec au début du XIX^e siècle, de la rivière Saint-Charles au fleuve et de la basse-ville aux Plaines. Expédié à Londres en 1861 et de retour au pays à l'occasion du tricentenaire de la fondation de Québec en 1908, il est exposé depuis 1981 au parc de l'Artillerie à Québec. Cette synthèse historique matérialisée n'a pas son pareil !

MODÈLE INTELLIGENT

Le modèle 3D présente plusieurs qualités visuelles : réalisme, esthétique, authenticité, justesse d'échelle, etc. Le visi-

teur peut même « interroger » certains éléments du modèle qui suscitent son intérêt (peintures, sculptures, accessoires liturgiques, etc.). Comment? Grâce à un appareil iPhone, détourné de ses fonctions initiales pour devenir un pointeur omnidirectionnel; il permet à l'utilisateur de se déplacer dans le modèle virtuel et de déclencher par un clic une téléportation en dehors du modèle, dans une sorte de cabinet d'étude muséal donnant accès à une foule de renseignements sur l'élément choisi.

Cette première expérience est assez concluante pour permettre d'envisager des suites intéressantes à ce genre de visite virtuelle d'un lieu historique. L'objectif à moyen terme : aller au-delà de l'espace intérieur du chœur de la chapelle tout en respectant la complexité sémantique du lieu, et rendre le *scan* du lieu numérisé « intelligent » et partageable.

Car le grand défi reste de saisir le lieu en 3D avec un degré de précision capable d'offrir une expérience d'interactivité souple et dynamique, ce qui n'est pas encore le cas. Il faudra ajouter un niveau de performance



LA LOI SUR LE
**PATRIMOINE
CULTUREL**

Entrée en vigueur le 19 octobre 2012

CONNAÎTRE | PROTÉGER | VALORISER | TRANSMETTRE

l'héritage collectif des Québécoises et des Québécois

- > De nouveaux champs d'intervention
- > Une approche concertée pour la mise en valeur des paysages culturels patrimoniaux

Pour plus d'information : www.mcccf.gouv.qc.ca • Abonnez-vous à notre infolettre !

Québec

tant dans le rendu graphique que dans le mode d'interactivité si l'on veut atteindre une navigation fluide dans l'exploration volumétrique du modèle.

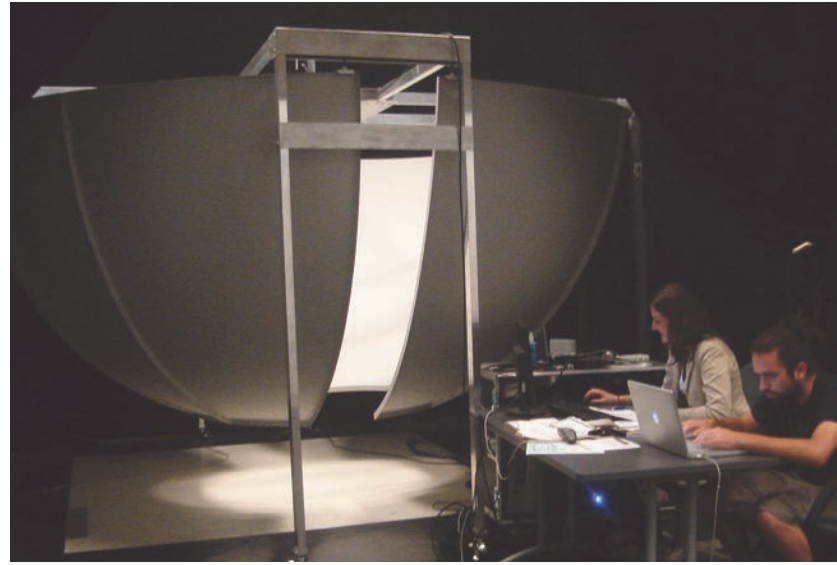
VERS UNE INTERACTIVITÉ IN SITU/EX SITU

Cette exploration dynamique, faite dans le cadre d'une visite virtuelle, pourrait être mise en relation avec le réel (la chapelle intérieure des Ursulines de Québec existe toujours); l'interactivité se ferait alors non seulement de manière autonome à l'intérieur du modèle numérique, mais aussi en rapport médiatisé avec le lieu authentique. On pourrait imaginer un autre visiteur ou, mieux, un guide qui, évoluant dans le site original, interagirait à distance avec le visiteur dans le modèle numérisé. Les deux pourraient

même visiter les lieux ensemble, en duplex : l'un dans le Panoscope 360°, l'autre dans le lieu réel.

À travers ce projet de numérisation 3D, des avenues de valorisation uniques se dessinent. Le *scan* intelligent offre des possibilités d'innovation que les nouvelles générations pourront s'approprier plus facilement grâce aux technologies numériques qui permettent des applications multiples combinant le ludique et le cognitif.

Philippe Dubé, directeur du LAMIC de l'Université Laval, est le responsable de la portion muséographique du projet Nouveaux terrains d'apparition, et Luc Courchesne, de l'Université de Montréal, en est le chercheur principal.



Avec le projet de numérisation 3D de la chapelle des Ursulines, l'équipe du LAMIC a pu évaluer dans quelle mesure il est possible de reproduire l'esprit d'un lieu.

Photo : LAMIC

POUR LA PLUS BELLE VUE SUR QUÉBEC




GRATUIT
pour les enfants de
12 ans et moins

L'Observatoire de la Capitale

Un nouveau rendez-vous pour un voyage dans le temps époustouflant

Édifice Marie-Guyart
1037, rue De La Chevrotière, 31^e étage, Québec
418 644-9841 • 1 888 497-4322
www.observatoirecapitale.org



Observatoire
de la Capitale
QUÉBEC

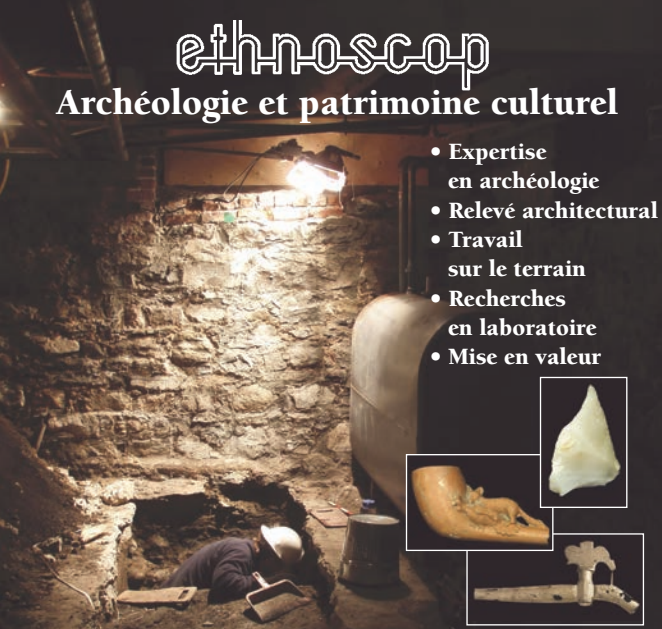


COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE
Québec

ethnoscop

Archéologie et patrimoine culturel

- Expertise en archéologie
- Relevé architectural
- Travail sur le terrain
- Recherches en laboratoire
- Mise en valeur




Siège social:
88, rue de Vaudreuil, local 3
Boucherville, Québec, J4B 5G4 450 449-1250


Bureau de Montréal:
2312, rue Jean-Talon
Montréal, Québec, H2E 1V7 514 728-2777

Bureau de Québec:
375, rue Lavolette
Québec, Québec, G1K 1T4 418 564-7264

Sans frais: 1-877-449-1253
Courriel: ethnoscop@qc.aira.com



L'entente de développement culturel soutient la diffusion de ce magazine dans les institutions d'enseignement de la région de Québec.



Entente de développement culturel

VILLE DE QUÉBEC

Culture, Communications et Condition féminine Québec

PRODUCTIONS Train d'enfer

- CONCEPTS D'INTERPRÉTATION ET DEVIS
- DESIGN D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES ET PERMANENTES
- EXPOSITIONS VIRTUELLES
- SPECTACLES MULTIMÉDIAS
- SENTIERS D'INTERPRÉTATION
- DOCUMENTAIRES




Les Productions Train d'enfer
1042, rue Bernard Ouest, Montréal (Québec) H2V 1T8

514.277.8882
www.traindenfer.ca



PAYSAGES : VOIR ET SAVOIR



« ... chacun regarde la nature avec les yeux qu'il a,
vibre devant les paysages avec l'âme qu'il s'est faite,
ou que lui ont faite ses atavismes et son éducation. »

Frère Marie-Victorin, *Croquis laurentiens* (1920)

Dans l'œil de la loi



Adoptée le 19 octobre dernier, la Loi sur le patrimoine culturel inclut des mesures pour assurer la protection du paysage. Une heureuse initiative, assortie de quelques bémols. Réflexion sur les menaces qui pèsent sur le paysage et survol de ce nouvel outil législatif.

par Guy Mercier

« **N**e tuons pas la beauté du monde », implore la chanteuse Diane Dufresne dans « L'hymne à la beauté du monde ». Son exhortation résonne des échos d'une négligence et d'un attachement envers ce qui nous entoure. Cet élan contradictoire nous plonge dans un drame : l'être humain enlaidit le seul monde qu'il ait à sa disposition, un monde dont la beauté est pourtant bien précieuse. On ne doute pas que l'art,

en ce vers lourd de sens, soit au diapason de notre société. Il suffit, pour s'en convaincre, de penser au paysage : source indéniable de beauté, il n'en est pas moins en danger.

Le risque tient d'abord à nos divers usages individuels et collectifs du territoire, qui nous procurent notre confort moderne, un autre bien précieux auquel il est difficile de renoncer. Or ce confort, que l'on désire goûter à la ville comme à la campagne, au travail et pendant nos loisirs, chez soi ou à l'extérieur, ne vient pas seul. Il a à sa suite un très long cortège d'équipements qu'il faut bien loger quelque part : usines, entrepôts, centres commerciaux, autoroutes, aires de stationnement, stations-services, raffine-

Au Québec, la distinction entre paysages naturel et culturel demeure floue. À preuve, Percé et son rocher sont reconnus comme arrondissement naturel en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Photo : Guy Mercier

ries de pétrole, oléoducs, mines, terrils, convoyeurs, fonderies, chemins de fer, gares de triage, centrales d'énergie, lignes de transmission électrique, etc. C'est pourquoi, s'il importe de préserver le paysage, il est nécessaire de le concilier avec l'ensemble des usages du territoire, dont plusieurs portent une part de laideur.



En raison, entre autres, de la qualité de ses paysages, l'île d'Orléans a été déclarée arrondissement historique en 1970.

Photo : Perry Mastrovito

Le risque qui pèse sur le paysage provient aussi, paradoxalement, de l'attention qu'on lui porte. Parce qu'ils en ont les moyens, d'aucuns – des personnes physiques ou morales – n'hésitent pas à se l'approprier en se taillant, à des fins résidentielles, institutionnelles ou commerciales, des domaines privés qui deviennent des bouts de paysage dont ils ont l'exclusivité. On peut se réjouir que des paysages soient ainsi préservés, mais dans ce cas-ci, la préservation se paie au prix d'une privation subie par le plus grand nombre.

UN BIEN COLLECTIF À DÉFINIR

Il faudrait donc élever le paysage au rang de bien public, proclame-t-on. Là encore, le défi n'est pas mince. Comment garantir, dans une société où les nantis ne manquent pas et où fleurit une classe moyenne accédant massivement à la propriété résidentielle, au loisir et au tourisme, le droit de tous au paysage ? Et ce, sans nier ou compromettre le droit de chacun de se réserver un coin

du pays, en permanence ou pour une courte période...

L'entreprise est d'autant plus compliquée que, même si on réalisait cet équilibre des contraires, il reste toujours à prendre la juste mesure de l'intérêt public que l'on prête au paysage. Car si on croit capital de le préserver, on ne tire pas de cette seule conviction une définition utile et commune du paysage. Nous habitons tous le même monde, mais de manière différente. Sa beauté lui appartient moins qu'elle n'est liée à ce que nous sommes et à ce que nous voulons être. Or nos êtres et nos désirs ne s'accordent pas toujours. Aussi, une base commune, qui n'est pas incompatible avec la légitime liberté de chacun, est à rechercher. Faut-il, pour ce faire, s'en remettre aux experts qui peuvent arguer de leur autorité scientifique pour décréter ce que sont le paysage et sa préservation ? Faut-il plutôt tendre l'oreille vers la population qui, bien que ne sachant pas *a priori* ce qu'est le paysage exactement, pourrait, au fil d'un débat

À LIRE

Pour un tour d'horizon des outils légaux, réglementaires et communautaires permettant de protéger les paysages, consultez « Protection des paysages. Boîte à outils » de Jean-François Girard, paru dans le n° 110 (automne 2006) de *Continuité*. Nous avons également publié dans le n° 100 (printemps 2004) un dossier entièrement consacré au paysage. On peut lire ces textes au www.erudit.org/culture/continuite. Le *Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage* de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (2008) propose un survol des différents acteurs du paysage, de leur rôle, de leurs pouvoirs.



Un convoyeur de sable près de la côte du détroit de Géorgie devant Sechart, en Colombie-Britannique. Comme quoi la beauté de ce paysage identitaire ne fait pas le poids devant la valeur de la silice (en haut). Pourtant, à un kilomètre de là, un individu qui en a les moyens peut profiter d'un panorama inaccessible à la collectivité grâce à un écran végétal (en bas).

Photos : Guy Mercier

démocratique, se donner un projet collectif en matière de paysage ?

Quoi qu'il en soit, une fois le paysage conçu comme un bien public, demeure toujours l'écueil de le cantonner dans un programme qui le réifie inmanquablement et, du coup, l'édulcore, alors que l'assise véritable de sa beauté réside peut-être dans l'émotion fugace qu'il cause chez l'être en quête de consolation ou emporté par le souffle artistique.

Le paysage étant source de beauté, il est impérieux de le préserver, de le soigner. Là comme en d'autres circonstances, le péril

de dévorer ce que nous admirons nous guette autant si nous n'y prenons garde que si, au contraire, nous nous gardons de tout. Les autorités publiques, les institutions, les entreprises, les associations et les citoyens doivent donc trouver leur voix entre ces deux extrêmes.

LE PAYSAGE DANS LA NOUVELLE LOI

Récemment, au Québec, le législateur a élargi la protection patrimoniale au paysage. Telle est l'une des principales innovations de la Loi sur le patrimoine culturel, adoptée le 19 octobre dernier par l'Assemblée nationale. En attendant de pouvoir en évaluer l'efficacité, il convient d'en prendre acte en examinant l'esprit qui l'anime et les moyens qu'elle met en œuvre.

Notons d'abord que le paysage y apparaît à titre de patrimoine culturel, suivant la recommandation formulée en 2000 dans le rapport *Notre patrimoine, un présent du passé* et reprise en 2008 dans le livre vert *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*. S'il semble justifié de l'associer au patrimoine culturel, il ne faut pas oublier que le paysage concerne également le patrimoine naturel, comme le stipule la Loi sur la conservation du patrimoine naturel. Que le paysage puisse être patrimoine culturel et naturel et que le régime de protection, ressortissant d'une loi spécifique, s'accorde en conséquence n'est pas un problème en soi. On peut néanmoins s'étonner que ce double statut n'ait pas inspiré une plus forte intégration de nos pratiques institutionnelles en matière de patrimoine.

En se limitant aux paysages culturels patrimoniaux, la Loi sur le patrimoine culturel tourne en quelque sorte le dos à la problématique paysagère d'ensemble. On doit du coup en conclure que la politique paysagère québécoise reste partielle, même avec cet ajout. Elle l'est d'autant plus que la question paysagère ne se réduit pas au registre patrimonial. Si un paysage est désigné patrimoine et fait l'objet d'une protection, cela signifie qu'il a conservé sa facture ancienne. Mais qu'en est-il des paysages ordinaires ou dégradés qui relèvent davantage de l'aménagement du territoire ? Pour l'instant, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme est plus que discrète à cet égard, et ce que l'on sait de l'éventuelle loi qui devrait bientôt la remplacer n'indique pas d'avancée majeure de ce côté.

Si la Loi sur le patrimoine culturel regarde le paysage par le petit bout de la lorgnette, le traitement qu'elle réserve aux paysages culturels patrimoniaux, du moins ceux qui

seront honorés de ce statut, dénote une réelle et ferme intention d'assurer leur protection. La procédure peut se résumer ainsi. Le gouvernement désigne un territoire paysage culturel patrimonial à la demande d'une instance locale ou régionale. En soutien à sa demande, cette instance doit produire : un diagnostic paysager, qui décrit en détail « les caractéristiques paysagères du territoire visé sous l'angle physique et socioculturel », tout en précisant lesquelles sont « remarquables » ; une démonstration que la population concernée a été consultée et qu'elle approuve le diagnostic paysager ; une charte du paysage culturel patrimonial, « qui présente les principes et les engagements pris par le milieu pour sa protection et sa mise en valeur », charte dont découlera un plan de conservation. On peut se féliciter que le législateur ait laissé l'initiative de la sélection et de la protection d'un paysage culturel patrimonial aux instances locales et qu'il ait exigé que cette initiative soit soutenue, à la faveur d'une consultation publique, par les citoyens. Il reste qu'une telle initiative peut

faire défaut si la communauté locale et ses représentants sont moins dynamiques ou s'ils n'épousent pas la cause paysagère. La lourdeur et le coût de la démarche pourraient aussi freiner l'élan dans les milieux où les moyens sont plus limités. Quant aux plans de conservation, ils auront à être éprouvés au fil des expériences à venir. Mais comme le législateur demeure plutôt vague sur leur contenu, on peut s'attendre à quelques tâtonnements à ce chapitre. À sa décharge, il faut admettre que la définition du paysage demeure encore bien vague et

QU'EST-CE QU'UN PAYSAGE CULTUREL ?

Il existe plusieurs définitions de cette notion. Celle d'Action patrimoine (autrefois le Conseil des monuments et sites du Québec) s'avère englobante. Selon l'organisme, un paysage culturel découle du processus d'humanisation d'un territoire naturel. Les valeurs et les attitudes des gens qui s'installent dans un lieu et y pratiquent différentes activités modifient graduellement sa réalité physique. Les types de production agricole, la façon d'édifier les villages et les villes, l'organisation des lieux d'échange, l'exploitation des ressources naturelles ou l'utilisation d'une portion du territoire pour la villégiature : ces actions cumulées forgent les composantes de ce qui deviendra l'assise d'un paysage culturel.

LES TOITURES TOLE-BEC INC.
Toitures Traditionnelles

- à Baguettes
- à Joints Debouts
- à la Canadienne

- Cuivre
- Cuivre Étamé
- Acier Pré-peint
- Galvanisé
- Ardoise

- Entreprise Familiale - Licence R.B.Q. 2617-6594-75

1212 Tellier, St-Vincent-de-Paul, Laval
Site internet:
(450) 661-9737 www.tole-bec.com

DESIGN URBAIN | RÉCRÉOTOURISME | MISE EN VALEUR | ÉTUDES DE PAYSAGE

Notre équipe est fière d'avoir contribué au succès de cette réalisation

DOMAINE CATARAQUI - Jardin hôtelier de la capitale nationale | Récipiendaire de 2 prix en 2011 : «Lauréat Patrimoine» - Les Mérites d'architecture de la Ville de Québec | certificat d'honneur «Projet remarquable» Conseil des monuments et sites du Québec

OPTION aménagement
ARCHITECTES PAYSAGISTES

418-640-0519 | www.optionamenagement.com



Le coteau entourant le jardin de Boboli à Florence fait partie intégrante de ce chef-d'œuvre d'architecture paysagère. Comment sceller une alliance paysagère entre l'État, propriétaire du jardin, et les occupants du territoire environnant? La solution n'est pas simple.

Photo : Guy Mercier

que son opérationnalisation à travers des mesures précises et contrôlables est par conséquent sujette à interprétation.

La nouvelle Loi sur le patrimoine culturel annonce un progrès réel dans le domaine de la protection du paysage. Elle implique en revanche un certain confinement du paysage, autant dans sa conception que

dans sa prise en charge par les autorités publiques. Souhaitons que la question paysagère, qui déborde le cadre du patrimoine, saura trouver d'autres canaux pour s'insérer encore plus profondément dans notre manière d'aménager le territoire.

Pourra-t-on ainsi répondre à l'appel de Diane Dufresne et contribuer à la survie d'un monde en beauté? On peut l'espérer, quoiqu'il vaille peut-être mieux laisser à l'art et à l'âme le soin de nous révéler et de nous inspirer la beauté, et confier à nos politiques publiques la simple mais lourde charge de rendre nos territoires viables et acceptables pour le plus grand nombre.

Guy Mercier est professeur d'aménagement du territoire au Département de géographie de l'Université Laval.

Atelier
L'ÉTABLI
Ébénisterie

L'ÉBÉNISTERIE AU SERVICE DU PATRIMOINE

Nous possédons les outils, le savoir-faire, le professionnalisme et ce qu'il faut de passion pour créer ou reproduire toutes vos boiseries ornementales, intérieures ou extérieures.

Prix de l'artisan Opération patrimoine architectural de Montréal 2006

T.514.270.0115 | 2050, rue Dandurand, local 409
Montréal (QC) H2G 1Y9

www.atelier-letabli.ca

MARIE-JOSÉE DESCHÊNES
architecte
architecture & patrimoine

Téléphone : 418.882.3528
marie-josée.deschenes@globetrotter.net

AU SERVICE DU PATRIMOINE DEPUIS **15 ans**

1365, rue Frontenac
Québec (Québec) G1S 2S6
Tél. et téléc. : 418.648.9090

www.patri-arch.com

patri-arch
patrimoine & architecture

Choisir

où va le vent

Il n'existe aucune formule toute faite pour intégrer harmonieusement les éoliennes.

Chaque communauté concernée doit établir elle-même les conditions d'implantation de ces grands mâts dans son paysage. Citoyens, à vous de jouer !

par *Frédéric Denoncourt*

Les premiers parcs éoliens qui ont vu le jour dans l'est du Québec, à la fin des années 1990, se sont attiré de rudes critiques. Outre les faibles redevances versées aux propriétaires des terrains, la façon de répartir les éoliennes sur le territoire a soulevé le mécontentement des communautés.

Le cas de Saint-Léandre est révélateur. Dans ce petit village du Bas-Saint-Laurent, des éoliennes de 120 mètres ont été installées à moins d'un demi-kilomètre de plusieurs maisons, sans que les propriétaires de ces dernières n'aient un mot à dire ni n'en retirent le moindre revenu. Aujourd'hui,

certains affirment se sentir assiégés en permanence à la vue des grands mâts à rotor entourant leur propriété. Selon le maire de l'époque, Roger Bernier, les citoyens de Saint-Léandre ont servi de cobayes.

La méconnaissance des populations et, surtout, les difficultés économiques que vivaient la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent ont sans doute poussé à l'autocensure les gens tentés de s'opposer à l'implantation de cette nouvelle industrie, analyse Marie-Josée Fortin, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial à l'Université du Québec à Rimouski. « À l'époque des premiers projets éoliens, personne n'affirmait publiquement ses préoccupations au sujet des impacts sur les paysages. »

Quand les premières éoliennes ont été implantées au Québec, à la fin des années 1990, notamment à Cap-Chat, en Gaspésie, on ne se préoccupait pas encore de leur impact sur le paysage.

Photo : François Rivard



À Baie-des-Sables dans le Bas-Saint-Laurent, la communauté a accepté le projet de parc éolien dans l'espoir d'améliorer sa situation socioéconomique.

Photo : Ruralys / Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent

VENT DE CHANGEMENT

Les choses ont commencé à changer à partir du milieu des années 2000, alors que les projets de parcs éoliens se sont multipliés. Les populations concernées, mieux informées et au fait des expériences malheureuses des premiers parcs, n'hésitaient plus à exprimer leur désaccord si un projet menaçait de défigurer leurs paysages. La première grande mobilisation a eu lieu en 2007 dans la MRC de Rivière-du-Loup. « Avec son projet Terravents, la compagnie torontoise SkyPower prévoyait implanter 134 grandes éoliennes en bordure du

fleuve, près de Cacouna et de l'île Verte. La population s'y est vivement opposée. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a aussi déposé un rapport très critique », raconte M^{me} Fortin. SkyPower a été forcée de refaire ses devoirs. La troisième version du projet a finalement été acceptée, mais la compagnie l'a abandonnée. « Ce cas a fait école. La MRC de Rivière-du-Loup a ensuite mis en place un cadre afin de baliser l'emplacement des éoliennes. »

En 2009, la compagnie Kruger a aussi dû renoncer à un projet de 34 éoliennes à Sainte-Luce devant le refus de la population de voir ériger ces grands mâts blancs au bord du fleuve. En mai de cette année-là, par voie de référendum, les citoyens de ce petit village situé à 16 kilomètres de Rimouski se sont prononcés à 52,4 % en faveur d'un règlement interdisant l'implantation d'éoliennes à moins de cinq kilomètres des berges. Pour les Luçois non plus, la vue sur les berges du fleuve ne se monnaye pas.

QUESTION DE GOÛTS

Reste que la valeur esthétique des éoliennes dans le paysage est toujours objet de débat. Au Danemark, pays chef de file de cette filière énergétique, les parcs éoliens sont devenus des attractions touristiques. Des excursions en bateau sont même organisées pour visiter ceux situés en mer. Parce que chaque communauté a ses particularités, l'intérêt ou la valeur accordés à la pureté des paysages par rapport à d'autres

POUR EN SAVOIR PLUS

« L'éolien, vents et bourrasques », dossier de *Continuité*, n° 110, automne 2006

ENCYCLOPÉDIE

DU PATRIMOINE CULTUREL
DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Explorez la plus grande
source d'information en ligne
sur le patrimoine des francophones
d'Amérique à l'aide de milliers
de documents multimédias.

Coup
de cœur des
prix Mérites
du français
dans les
TI 2011

www.ameriquefrancaise.org

considérations peuvent varier. Voilà pour-quoi il est essentiel de consulter tous les acteurs d'une communauté du début à la fin, surtout lorsqu'il s'agit d'un projet d'envergure, enchaîne M^{me} Fortin. « C'est grâce à un ensemble de facteurs qu'un projet éolien peut faire consensus. Il faut prendre en compte l'histoire de la communauté, l'organisation de son territoire, sa situation socioéconomique, etc. Pour être accepté socialement, le projet doit s'harmoniser sur le plan visuel, mais aussi être compatible avec les priorités de la communauté. »

Ainsi, certaines communautés consentiront plus aisément à ce que leurs paysages soient modifiés par l'implantation d'éoliennes, croit Philippe Poullaouec-Gonidec, titulaire de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. « Tout dépend de la façon dont les gens valorisent leurs paysages. »

À Baie-des-Sables et à Méti-sur-Mer, par exemple, les citoyens ont aisément consenti à vivre avec des éoliennes dans leur champ de vision, sur la crête des montagnes environnantes. « Les éoliennes se trouvent là où il y a les meilleurs vents, mais on les voit de très loin. C'est un choix assez étonnant de la part d'un village comme Méti-sur-Mer, qui a beaucoup de cachet et un patrimoine architectural intéressant », ajoute M. Poullaouec-Gonidec.

ET QUESTION DE SOUS

La situation économique d'une communauté pèse souvent lourd dans la balance quand vient le moment d'apprécier la valeur des paysages, observe de son côté Jean-Louis Chaumel, chercheur au Laboratoire de recherche en énergie éolienne de l'Université du Québec à Rimouski. « Baie-des-Sables est l'exemple type d'une communauté qui était dans un état de dépendance socioéconomique tel qu'elle n'était pas en position de contester le projet, même si son paysage allait en être affecté. Aujourd'hui, les résidants sont entourés d'éoliennes et en retirent somme toute assez peu de retombées économiques. »

En août dernier, à la suite d'une très vive opposition du milieu, Québec mettait un frein à un projet de 25 éoliennes à Saint-Valentin, en Montérégie. Dans ce cas, c'est plutôt la bonne santé économique de cette communauté agricole qui a fait pencher la balance, souligne M. Chaumel. « La région tire des revenus très importants de ses terres. C'est aussi un lieu de villégiature qui reçoit beaucoup de touristes; les citoyens



crainaient de voir leurs paysages gâchés. Et ils jugeaient que les revenus offerts en contrepartie étaient ridicules. »

LE BON SITE

« S'il existe une recette pour qu'un projet éolien respecte les paysages et soit accepté de la population, c'est de bien choisir le site dès le départ. Parce que si on veut implanter des éoliennes dans un secteur qui ne s'y prête pas, la façon dont on les disposera n'y changera rien. Ce n'est pas en les alignant ou en créant des figures qu'on parviendra à faire mieux accepter le projet », estime Nicolas Gagnon, directeur de l'aménagement du territoire à la MRC de Rivière-du-Loup.

Les négociations souvent ardues avec les divers groupes sociaux en vue d'aménager des parcs éoliens commencent à peser sur les entrepreneurs, qui optent de plus en plus pour des projets loin des zones habitées, selon M. Chaumel. « Ça coûtera tou-

jours plus cher à une compagnie de négocier l'implantation d'éoliennes en zones habitées avec les populations que de s'enfermer dans des tours de bureaux à Montréal ou à Toronto! C'est pour ça que Boralex, par exemple, a décidé d'implanter ses parcs loin des populations, souvent en forêt. » L'entreprise a justement lancé, en juin, son projet de parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, qui comptera 131 mâts blancs. Situé sur des terres montagneuses appartenant au Séminaire de Québec, environ 20 kilomètres au nord de Saint-Tite-des-Caps, il n'a reçu aucune opposition.

Photo : Pierre Lahoud

L'avenir des parcs éoliens se jouera-t-il en zones isolées? Peut-être bien.

Frédéric Denoncourt est journaliste.

PISTES DE SOLUTION

S'il n'existe pas de recette miracle pour harmoniser éoliennes et paysages, le *Guide d'intégration des éoliennes au territoire. Vers de nouveaux paysages*, publié par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en 2007, propose des façons de faire qui peuvent aider les intervenants dans leur démarche. Pour télécharger le document, il suffit de se rendre sur le site du Ministère (www.mamrot.gouv.qc.ca), dans les sections Aménagement du territoire, puis Orientations gouvernementales et, enfin, Documents de soutien.



Paysages inventés

La création de paysages par des promoteurs privés conduit trop souvent à des dérives. Mais il est aussi possible de fabriquer des cadres de vie qui s'enracinent dans les particularités des communautés et du territoire. Du kit au sur-mesure.

par Sylvain Paquette
et Philippe Poullaouec-Gonidec

Le quartier résidentiel près du Dix30 à Brossard, emblème des paysages de la fabrication-consommation des nouvelles périphéries urbaines nord-américaines
Photos : Philippe Poullaouec-Gonidec

E mblématiques ou quotidiens, nos paysages se transforment constamment. Certains changements s'effectuent lentement et sont de ce fait plus ardues à percevoir, comme le reboisement des espaces agricoles, qui peut s'étaler sur plusieurs décennies. Ce n'est

pas le cas des mutations rapides, beaucoup plus visibles. Un exemple ? Les pans de territoire que l'on urbanise et fabrique dans l'intervalle de quelques années, voire de quelques mois.

Si la société accepte bien certaines transformations parce qu'elles sont source de progrès ou de confort, elle perçoit de plus en plus négativement les transformations des milieux de vie. Dans un monde sans cesse en mouvement, où tout va vite, il semble

Pastiche : un «village parisien»
sur la Rive-Sud de Montréal



que le paysage représente un temps autre, un temps que nous voulons immuable parce qu'il traduit l'attachement au lieu et à l'expression de valeurs particulières (esthétiques, environnementales, patrimoniales). De ce point de vue, nos préoccupations envers le paysage seraient une expression de notre intolérance au changement et à la métamorphose des lieux.

Pas étonnant, donc, que les changements rapides qui affectent nos espaces de vie soulèvent de vives critiques dans l'opinion publique et retiennent régulièrement l'attention des médias. Mais il ne s'agit pas que d'une simple réaction au rythme accéléré et souvent brusque de telles évolutions. Ce qui inquiète, c'est la façon dont ces changements marquent irréversiblement l'identité et le sens même des lieux.

DES PAYSAGES PRÉFABRIQUÉS À LA VILLE CLONÉE

En novembre dernier, *Le Devoir* rapportait qu'à Brossard, « le développement rapide du quartier résidentiel bordant le Dix30 a permis de voir pousser des maisons inspirées d'un XIX^e siècle de conte de fées, tandis qu'étaient oubliées les quelques véritables maisons d'époque de l'endroit ». Si ces paysages créés de toutes pièces se concentrent souvent dans les périphéries indéterminées de nos villes, ils se retrouvent aussi dans les régions comme au cœur des agglomérations. Pensons aux multiples emprunts, d'ici et d'ailleurs, qui caractérisent la station récréotouristique de Mont-Tremblant, ou au quartier Bois-Franc à Saint-Laurent, qui puise son inspiration dans les formes architecturales de la Nouvelle-Angleterre.

Consolons-nous, nous sommes encore loin des fragments de villes « clonées » que l'on reconstruit en périphérie de Shanghai : des versions miniatures de Barcelone ou de villes scandinaves. La copie d'un village autrichien figurant sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO serait même en voie d'être réalisée dans le sud de la Chine ! Le territoire semble de moins en moins à l'abri des constructions paysagères fantasques.

La création intégrale de territoires urbanisés à l'initiative de grands promoteurs privés ne constitue pas un phénomène nouveau. Comme le fait remarquer Paul-André Linteau dans *Maisonnewève. Comment des promoteurs fabriquent une ville : 1883-1918*, l'histoire de Montréal, du moins celle de ses premiers quartiers industriels



Certaines villes d'Europe se retrouvent « clonées » autour de Shanghai, comme en témoigne cette ville d'inspiration scandinave.

construits à la fin du XIX^e siècle, est étroitement associée à l'activité de ces promoteurs. Ce fut aussi le cas du développement des premières franges suburbaines au cours des années 1960 et 1970, comme le rappelle Gérard Fortin dans *La publicité sur le logement neuf*.

Aujourd'hui, cette évolution se poursuit, voire s'accroît, dans la foulée du modèle états-unien des *master-planned communities*, qui propose des lotissements « clé en main » où les quartiers de logements à dominance unifamiliale sont assortis d'espaces à vocation commerciale ou récréative, comme l'affirme Paul L. Knox dans *Metrourbia*. L'auteur ajoute que les formes les plus poussées de ce type de lotissement qui se répand chez nos voisins du sud relèveraient davantage du parc d'attractions que de la ville. D'après ce qu'annonçait *Le Devoir* en janvier, l'Europe n'est pas en

reste avec l'arrivée de gros joueurs comme l'entreprise IKEA, qui compte aménager prochainement un quartier près des installations olympiques londoniennes.

Avec ces opérations que l'on pourrait qualifier de *tabula rasa*, les acteurs de l'industrie immobilière cherchent à rendre enchanteurs des territoires urbains ou périurbains considérés *a priori* comme banals en leur attribuant de nouvelles qualités. Celles-ci se trouvent bien souvent en profond décalage avec les singularités locales des lieux et les valeurs portées par la population. De là découlent les nombreuses dérives possibles de ces nouveaux paysages à consommer, bien souvent dans la démesure, porteurs d'une histoire et de valeurs qui n'incarnent pas l'identité des territoires, mais qui trouvent écho chez une certaine population en quête de rêves immédiats.

LA CLÉ : LA CONCERTATION

Les enjeux que soulèvent ces lotissements urbains préfabriqués dépassent la seule question esthétique de ce que devrait être LA belle forme architecturale ou LE beau paysage. Ils demandent plutôt de se pencher sur la nécessité de revisiter l'histoire des lieux et de révéler les valeurs que les populations accordent à leur cadre de vie (actuel ou en devenir) afin d'établir de nouvelles possibilités de mise en valeur et de développement. Les promoteurs qui s'inspirent de telles approches sont à même d'inventer des milieux de vie plus significatifs pour les habitants et respectueux des valeurs environnementales, patrimoniales et sociales.

Si les exemples d'approches sensibles à cette enseigne sont encore rares, certaines initiatives se démarquent. Le projet Petite



Michel Gilbert
restauration de mobilier
et d'objets d'art anciens

Gravure rehaussée de couleurs
d'une vue de Québec vers 1850
de l'artiste J. D. Woodward
Éditée par D. Appleton & Co., 1874
Service de restauration d'encadrements
en bois, plâtre, dorure à la feuille.

Info : 418 253-5128
1 888 515-5128
doucine@globetrotter.net
www.artebois.com

Rivière, qui propose le développement d'un site à la frontière de l'arrondissement de Lachine, de Montréal-Ouest et de Côte-Saint-Luc, s'avère à ce titre très prometteur (www.petite-riviere.com). Ce projet tire profit de l'histoire du lieu en privilégiant la restauration du dernier tronçon accessible de la rivière Saint-Pierre et en mettant en valeur les vestiges des haies qui ont marqué l'occupation agricole du site. En plus d'intégrer diverses solutions pour limiter l'empreinte écologique liée notamment à la consommation d'énergie, à la récupération des eaux et à la gestion des déchets, il prévoit de généreux espaces collectifs et propose un lien éventuel à une gare ferroviaire. La qualité du processus de planification de cette initiative tient en bonne partie aux efforts de concertation consentis dès les premières phases du projet. Les principaux acteurs publics concernés ont eu l'occasion de se pencher sur les options d'aménagement en amont du projet, lors de consultations publiques et de séances d'idéation avec des professionnels de l'aménagement.

Les paysages étant l'expression de nos regards et de nos représentations, ils sont inéluctablement soumis aux transformations. Le défi est de rendre ces mutations socialement acceptables, car les populations désirent clairement jouer un rôle accru dans les décisions touchant le devenir de leurs territoires. Pour développer des paysages de qualité et créer une cohérence territoriale, tous les acteurs concernés doivent s'impliquer. De nouveaux outils de planification de projets basés sur l'élaboration de visions collectives font l'objet d'expériences créatives au Québec comme à l'étranger, tels les concours d'idées ou de projets d'aménagement. Ils ont en commun



Le projet Benny Farm, à Montréal, est un exemple de conception intégrée et concertée.

de mettre en dialogue les élus, les gestionnaires, les promoteurs, les professionnels de l'aménagement et les habitants afin de fabriquer des paysages et des cadres de vie sur mesure (non reproductibles) qui prennent appui sur les contextes singuliers des collectivités locales et de leurs territoires. Dans une société en perpétuel développement, il faut tout mettre en œuvre pour que le paysage ne soit pas l'expression de notre intolérance au changement, ni celle d'une histoire inventée de toutes pièces. Il doit plutôt refléter notre identité, nos valeurs et nos aspirations collectives.

—
Sylvain Paquette et Philippe Poullaouec-Gonidec sont professeurs à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et respectivement chercheur et titulaire de la Chaire en paysage et environnement de cette université.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA VALLÉE-DU-HAUT-ST-LAURENT

BRIÈRE GILBERT + ASSOCIÉS ARCHITECTES

50 côte DINAN | bureau 101 | QUÉBEC | CQ | G1K 8N6 | T. 418 694 9041
 1435 St-ALEXANDRE | bureau 910 | MONTRÉAL | QC | H3A 2G4 | T. 514 875 1168

Photographie: Brière Gilbert architectes



Densifier les villes est dans l'air du temps. Avantageuse sur le plan environnemental, cette façon de faire peut aussi participer à l'édification d'espaces urbains stimulants.

À condition qu'on la conjugue à une mixité fonctionnelle et à une diversité typologique du bâti.

par GianPiero Moretti
et Geneviève Vachon

La concentration des espaces bâtis a marqué l'histoire des villes. Tout a commencé avec les murs d'enceinte visant à protéger la population urbaine, qui ont entraîné la densification progressive des espaces *intra-muros*. Avec des espaces bâtis concentrés et des habitants exerçant diverses activités et se déplaçant principalement à pied, des « continuités spatiales » entre les différents éléments de la ville (rues commerciales, places, marchés, monuments, etc.) ont été créées, enrichissant la vie urbaine.

À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, cette concentration s'est transformée. L'apparition de nouveaux moyens de transport urbain, tel le tramway, a engendré un développement linéaire de la ville vers la

campagne. Au début du XX^e siècle, l'essor de la voiture comme moyen de transport de masse a ouvert les portes à un éclatement des formes urbaines et construites.

Ces transformations majeures dans l'organisation de l'urbain ont amené les experts à interroger le savoir-faire hérité pour répondre aux nouvelles exigences de la ville en devenir et pour « produire » de nouvelles formes pour l'habitat moderne. Par exemple, les propositions de Le Corbusier visaient un urbanisme vertical : des bâtiments en hauteur entourés d'espaces verts qui constituent le véritable fond de la ville (*Urbanisme*, 1925). Cette vision supprime les continuités de la ville traditionnelle, laissant le piéton perdu dans des espaces verts non définis.

UN CONCEPT MOUVANT

La densité est au centre des débats sur l'urbain depuis plusieurs décennies. Cette notion peut évoquer autant le problème

d'entassement dans les quartiers où les conditions sont insalubres qu'une concentration positive des activités humaines dans un contexte urbain dynamique.

Pur calcul mathématique, l'indice de densité renvoie à une vision fonctionnaliste et réglementaire de la ville. Il s'agit du rapport entre une donnée statistique (nombre de logements, population, etc.) et la surface de terrain sur laquelle la population est concentrée. On peut mesurer la densité de population d'un îlot, d'un quartier, d'une ville, même d'un pays. Si la donnée statistique de calcul est clairement définie, la surface de terrain à prendre en compte l'est moins. La densité prend des valeurs différentes selon qu'on considère cette mesure à l'échelle de la parcelle, de l'îlot ou du quartier.

La densité est souvent perçue négativement parce qu'elle est associée à une idée d'entassement et de stress urbain. Reposant principalement sur une évaluation de



Le quartier Limoilou (à gauche) possède une densité supérieure à ce secteur de Sainte-Foy (à droite), même si les bâtiments qu'on y trouve ont un gabarit moindre que les édifices fidéens.

Photos : GianPiero Moretti

la densité basée sur le gabarit des bâtiments, cette perception se nourrit de représentations qui ont souvent peu à voir avec la réalité. L'omniprésence de l'automobile en mouvement et le peu d'espace attribué aux déplacements piétons contribuent à renforcer l'impression qu'un milieu dense n'est pas convivial.

Dans son étude *Les immeubles locatifs de type walk-up de la première couronne de banlieue de Québec. Analyse typologique* (2004), le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues a mis en évidence la fausseté de cette perception. En comparant les densités d'un quartier de *walk-ups* (édifices de trois étages hors sol sans ascenseur) de Sainte-Foy et les tissus urbains du quartier Limoilou, il a constaté que ce dernier possède une densité beaucoup plus importante, bien que les bâtiments qui le composent aient un gabarit moindre.

La convivialité et l'animation d'un quartier contribuent à la perception positive de la densité, tout comme la continuité des espaces urbains, la présence de services et d'équipements à distance de marche de son lieu de résidence, ainsi que la possibilité d'utiliser le transport collectif pour se déplacer. La densité étant une donnée strictement quantitative, elle ne rend pas

compte de la qualité des espaces urbains et du caractère des constructions qui les composent.

MÉLANGER LES FONCTIONS, DIVERSIFIER LES TYPOLOGIES

Au cours des dernières années, les préoccupations environnementales ont ramené la question de la densité au premier plan des débats sur l'aménagement urbain. Une ville plus compacte permettrait de réduire l'occupation du sol et de desservir plus aisément le territoire avec le transport en commun, tout en réduisant les effets néfastes de l'automobile. Consolider les services de proximité – ce qui rend les espaces urbains conviviaux – serait aussi plus facile dans une ville dense.

La densité ne constitue pourtant que l'un des facteurs qui concourent à mettre en place des formes urbaines intéressantes. La concentration de différentes fonctions urbaines (marchés, commerces, lieux de travail, services, installations sportives, espaces verts, etc.) et leur contiguïté participent à construire des continuités qui entretiennent l'intérêt du piéton. La mixité fonctionnelle est un point de départ pour aménager des environnements urbains riches en expériences. La diversité typolo-

gique des édifices et des espaces publics permet quant à elle à différentes populations de se côtoyer dans des espaces rapprochés.

Le défi consiste donc à doser la mixité fonctionnelle et la diversité typologique, au centre-ville comme dans les zones périurbaines. Plusieurs projets contemporains peuvent servir de référence. Au centre-ville de Copenhague, l'édifice Faste Batteri, conçu par la firme danoise BIG, constitue une véritable plateforme d'espaces publics. Il contient des commerces, des logements, des bureaux, une garderie, un centre sportif, des institutions culturelles ainsi qu'une mosquée. Sa concentration d'activités diversifiées et la qualité de ses espaces publics contribuent à faire accepter sa forte densité d'édification. L'expression articulée du bâtiment et son traitement architectural soigné favorisent sa reconnaissance comme nouveau repère dans le paysage urbain.

Dans un tout autre contexte, le projet conçu par Nicolas Michelin pour une nouvelle centralité à Carrières-sous-Poissy, en France, dialogue avec les espaces du périurbain. Des espaces publics transversaux permettent de passer d'une place publique bordée par des commerces à un parc qui se fond progressivement avec les berges

Ill. : Bijarke Ingels Group



naturelles de la Seine. Une savante composition d'îlots ouverts procure une grande perméabilité entre les espaces résidentiels et les espaces verts.

Ces projets en cours de réalisation montrent que la densité n'est que « périphérique » par rapport à ce qui constitue la qualité des formes urbaines. Celle-ci est davantage liée aux séquences et aux continuités établies entre les éléments qui composent les paysages urbains. La mixité fonctionnelle, la diversité des typologies bâties ainsi que la présence d'espaces publics structurés permettent de construire des lieux urbains intenses et stimulants, dans lesquels les citoyens peuvent se côtoyer indépendamment de leur occupation ou de leur mode de vie. Ces lieux traduisent la véritable qualité d'une ville.



Ill. : Nicolas Michelin architecte

GianPiero Moretti est professeur agrégé à l'École d'architecture de l'Université Laval et Geneviève Vachon y est professeure titulaire. Les deux sont membres du Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa).

L'édifice Faste Batteri de Copenhague, conçu par la firme danoise BIG (en haut), et le projet de Nicolas Michelin pour une nouvelle centralité à Carrières-sous-Poissy, en France (en bas), montrent que la qualité des formes urbaines dépend avant tout de la mixité fonctionnelle, de la diversité des typologies bâties et de la présence d'espaces publics structurés.



Square des Frères-Charon, Prix Les Arts et la Villa 2009

AFFLECKDELARIVA

Architecture • Restauration et conservation • Design urbain
T. 514.861.0133 • www.affleckdelariva.com

Les beaux détours

CIRCUITS CULTURELS

En 2012, le plaisir de découvrir **PICASSO, GAUGUIN, VAN GOGH...**

Les paysages colorés des tableaux

BEETHOVEN, MOZART, VERDI

La musique des Festivals...

DES CONFÉRENCES, DES VOYAGES

Et toujours, l'art et la culture!

514-352-3621

www.lesbeauxdetours.com

En collaboration avec
Club Voyages Rosemont

La brochure de saison est disponible

Singulariser l'ordinaire

Le territoire québécois offre des vues exceptionnelles, mais aussi des panoramas sans attrait visuel particulier qui ne méritent pas moins notre attention.

Dans la région de Saint-Hyacinthe, le projet Paysages maskoutains : révéler, mettre en valeur, requalifier se penche sur le devenir de ces paysages ordinaires.

par Julie Ruiz et Gérald Domon

Dans son mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (commission Pronovost, 2006-2008), la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, dans la MRC des Maskoutains, a sonné l'alarme. Elle soulignait que, bien qu'elle se trouve à environ 90 km de Montréal et qu'elle soit dotée d'une agriculture dynamique, sa situation rappelait celle des régions dites périphériques, qui souffrent d'une baisse démographique et de la disparition de leurs services de base. Les transformations des pratiques agricoles associées à des aména-

gements peu soucieux de la qualité des lieux ont conduit à une uniformisation et à une banalisation des cadres de vie. Avec des paysages peu propices à l'attrait et au maintien de nouvelles populations, à l'implantation de divers types d'entreprises ou au développement récréotouristique, et alors que les populations agricoles ne cessent de diminuer, les risques de dévitalisation apparaissent pour la première fois dans les basses-terres du Saint-Laurent.

VOIR LOIN

Reconnaissant l'importance de la qualité des paysages pour son développement, la MRC des Maskoutains a voulu répondre en premier lieu à la question : Quel paysage souhaite-t-on pour demain? Une riche



dans une démarche d'aménagement intégré. C'est dans cet esprit que Paysages maskoutains s'est structuré, en 2009, autour d'un partenariat entre la MRC, le milieu universitaire, cinq ministères du gouvernement québécois, Hydro-Québec et la CRÉ Montérégie-Est. L'objectif était triple : lancer un projet pour penser collectivement le devenir des paysages de la MRC des Maskoutains; développer des méthodes et des outils de caractérisation et d'évaluation des paysages ordinaires qui pourront être utilisés par d'autres régions rurales; partager les expertises et favoriser l'implication des acteurs publics et parapublics dont les pratiques façonnent les paysages. Les défis à relever étaient donc nombreux avec, en premier lieu, celui de comprendre ces paysages et de les faire connaître.

PARTAGER LES CONNAISSANCES

Comment révéler les qualités occultées, oubliées ou cachées de ces paysages ordinaires à des populations locales, qui souvent ne les perçoivent plus? La démarche proposée a débuté par un diagnostic pour révéler les qualités et la dynamique de changement des paysages. L'objectif était de développer une base de connaissances partagées entre acteurs, élus et citoyens, afin de faciliter l'émergence d'une vision d'avenir commune.

Un expert en analyse visuelle a d'abord relevé les éléments d'intérêt et de discordance visuels, ce qui a permis de déterminer ce qu'un touriste serait susceptible de montrer du doigt. Mais le regard des résidents est différent de celui des touristes; il est teinté de leur expérience et de leur connaissance des lieux. Des exercices de cartographie réalisés par différents groupes (élus, directeurs généraux des municipalités, agriculteurs, jeunes, etc.) ont permis de cerner les paysages valorisés et dévalorisés par les populations.

Il fallait ensuite comprendre la physionomie de ces paysages. L'assise physique (géologie, dépôts de surface) du territoire a permis d'expliquer l'organisation de l'occupation des sols actuelle, tandis que les changements des paysages depuis les années 1920 ou 1950 ont été mesurés à différentes échelles afin d'alimenter les réflexions sur les changements à venir.

AGIR ENSEMBLE

Si la prise en compte du paysage était posée comme une nouvelle contrainte venue de l'extérieur, elle aurait toutes les



L'intérêt des éléments visuels caractéristiques des paysages des basses-terres du Saint-Laurent peut être environnemental (cours d'eau naturel), esthétique (colline montréalienne) ou culturel (croix de chemin).

Photos : Éric Clermont

réflexion en patrimoine menait déjà, en 2006, à l'adoption de la première politique de patrimoine rural au Québec, dont les paysages identitaires constituent une composante majeure. La sensibilité des élus à l'importance des paysages a facilité la mise sur pied du projet Paysages maskoutains : révéler, mettre en valeur, requalifier, qui cherche à définir un cadre d'action sur les paysages et à intégrer les préoccupations paysagères dans les pratiques d'aménagement.

Puisque chacun façonne le paysage par ses activités quotidiennes, le projet se devait d'être collectif et participatif et de s'inscrire

chances de susciter l'hostilité des acteurs et de la population et d'entraîner peu d'interventions concrètes. Aussi, stimuler l'intérêt pour le projet et la participation des différents acteurs s'avérait primordial.

C'est pourquoi, tout au long de la réalisation du diagnostic, des rencontres d'information et des exercices de localisation des paysages valorisés ont été organisés. Trois concours où les résidents de différentes municipalités devaient choisir les photographies les plus représentatives de leurs paysages ont aussi assuré l'adhésion au projet. Une sortie *in situ* a permis aux intervenants régionaux et aux élus de s'approprier une partie des connaissances et de découvrir la diversité des paysages de la MRC. Ces mêmes acteurs ont été réunis plus tard lors d'une journée de travail où le diagnostic des paysages a été rendu public. Pour certains, le diagnostic des paysages peut apparaître comme une étape qui retarde l'action, alors que pour d'autres, l'intégration des préoccupations paysagères dans les pratiques d'aménagement peut sembler abstraite. Pour leur donner une valeur concrète, le projet a fait intervenir, dès 2009, des étudiants en architecture de paysage de l'Université de Montréal qui ont proposé des exemples d'aménagement pour sept municipalités.

METTRE EN VALEUR ET REQUALIFIER

Cette première phase a conduit à une réelle prise de conscience des forces et des faiblesses des paysages de la MRC et a suscité une nouvelle fierté à leur endroit. Mais ces paysages ordinaires doivent aussi faire l'objet d'une requalification, c'est-à-dire qu'on doit y réintroduire des qualités (par exemple environnementales) pouvant répondre aux attentes et aux valeurs nouvelles des populations rurales. La seconde phase, en cours, vise donc à faire en sorte que la population, les intervenants et les élus déterminent des enjeux concrets : développement d'un circuit récréotouristique pour mettre en valeur les paysages, requalification des éléments de discordance visuelle (par exemple, une entrée de village déstructurée), projets agricoles visant à redonner une fierté aux agriculteurs.

Étant donné qu'il représente ce que les gens voient et vivent au quotidien, le paysage constitue une porte d'entrée à privilégier pour penser le devenir des territoires. Dans la région maskoutaine, le diagnostic et la démarche ont révélé une diversité insoupçonnée de paysages prétendument ordinaires, mais ils ont aussi, et peut-être



Apprécié pour sa beauté, son caractère naturel et sa tranquillité, le rang Bourchemin Est est l'un des paysages les plus valorisés par la population maskoutaine.

Photo : Éric Clermont

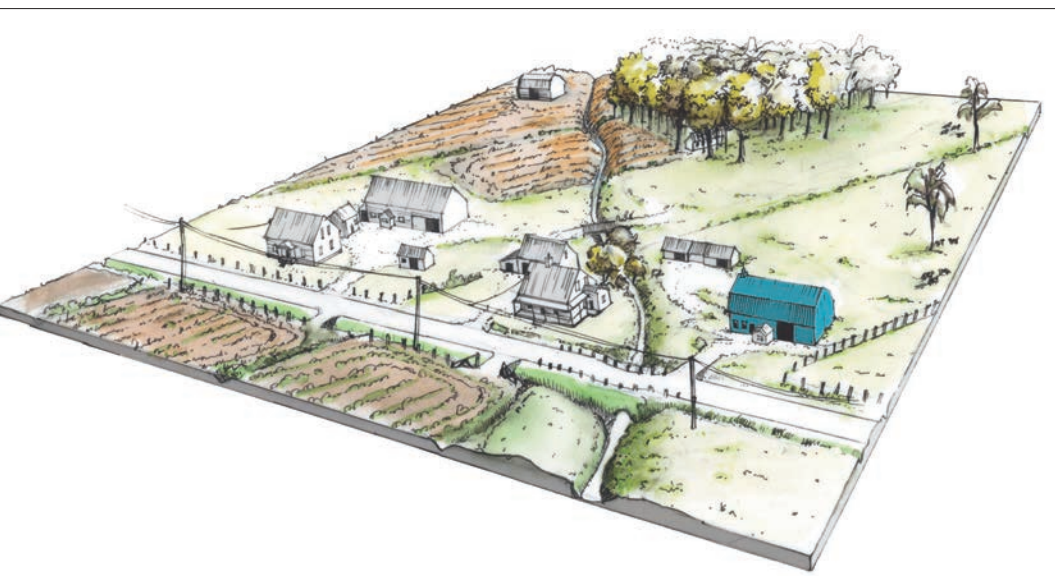


Pour certains, les paysages de monticules de till dans le sud de la MRC des Maskoutains demeurent des « terres de roches ». Pour d'autres, ils sont synonymes de liberté.

Photo : Julie Ruiz

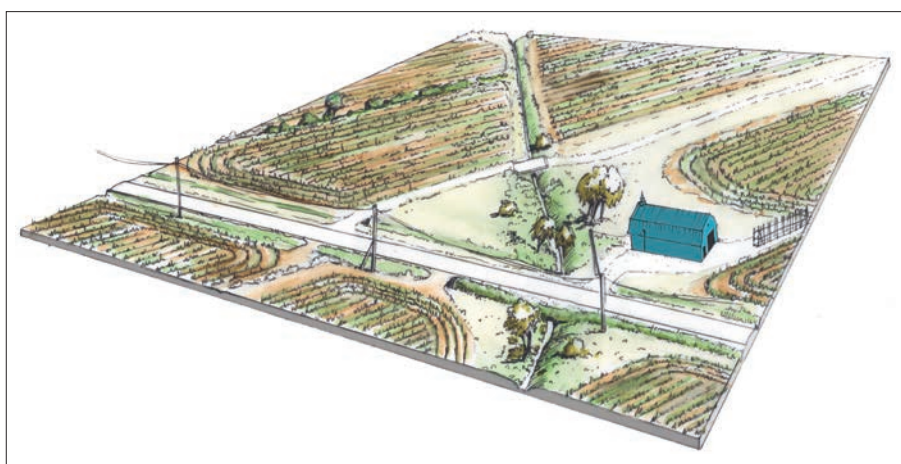
LE DIAGNOSTIC DES PAYSAGES

Le diagnostic des paysages est à la fois un outil d'analyse et d'action. Il propose une connaissance factuelle des paysages accessibles à tous. Faisant appel à des analyses de cartes et de photos aériennes, à des inventaires et à des enquêtes, il dévoile en quelque sorte les caractéristiques des paysages : leurs particularités, leurs forces, leurs faiblesses, leurs évolutions récentes. Il se penche successivement sur l'organisation de l'occupation des sols en lien avec les caractéristiques biophysiques du territoire, sur l'évolution des paysages à différentes échelles, sur la perception que peut en avoir un visiteur qui parcourt les routes de la MRC et, enfin, sur les lieux susceptibles d'être les plus valorisés par les résidents. Il invite ultimement à réfléchir sur ce que pourraient devenir les paysages.



surtout, servi de base à l'action. À titre d'exemple, un des maires participants s'appuie sur les propositions étudiantes pour penser le réaménagement du centre de son village. Si les retombées du projet restent à suivre, il y a lieu de croire qu'il conduira à la mise en place d'interventions aussi nouvelles que variées dans ces territoires longtemps négligés.

Julie Ruiz est professeure au Département de géographie de l'Université du Québec à Trois-Rivières et Gérald Domon est directeur scientifique associé à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.



POUR EN SAVOIR PLUS

Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains, *Connaître et comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain*, est disponible au www.mrcmaskoutains.qc.ca, dans la section Patrimoine.

Portion d'un rang agricole de Saint-Marcel-de-Richelieu en 1961 (en haut) et en 2011 (en bas). Révéler les changements permet d'imaginer ce qu'il adviendra si les tendances actuelles se maintiennent et de se demander ce que l'on souhaite pour l'avenir.

Ill. : L.-P. Rousselle-Brosseau

BEAUTÉ CLASSIQUE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : UN DUO PRESTIGIEUX !

RADIATEURS ANCIENS TRANSFORMÉS À L'ÉLECTRICITÉ

SERVICE DE VENTE ET DE TRANSFORMATION DES SYSTÈMES EXISTANTS

www.ecorad.ca Tél. : 418-598-3273

NOUS POUVONS TRANSFORMER VOS RADIATEURS À L'ÉLECTRICITÉ

- Plus efficace que les systèmes traditionnels à l'eau chaude ou à la vapeur
- Plus confortable que le chauffage électrique avec des plinthes et des convecteurs
- Plus environnemental que tout autre choix; composé à 99% de matériaux que l'on recycle selon des procédés respectueux de l'environnement.

Avant / Après

Interventions paysagères

Photo : Éric Labonté, MAPAQ

Le paysage étant désormais reconnu comme vecteur de développement des collectivités, plusieurs acteurs s'activent à le protéger. Esquisse de quatre initiatives méritoires.

Opération de charme... bucolique

par Francisca Müller

Imaginez la scène. Par un bel après-midi d'été, vous vous baladez à vélo sur un chemin de campagne. À votre droite, une rangée d'arbres borde un champ de céréales. À votre gauche, des vaches broutent tranquillement dans leur pâturage. Au loin, vous admirez la courtepoinette vert, jaune et blanc formée par différentes cultures. Sans vous en rendre compte, vous profitez de la multifonctionnalité de l'agriculture. Ce concept s'appuie sur le constat que l'agriculture joue non seulement un rôle de production, mais assure également des fonctions économiques, sociales et environnementales qui ne sont pas rémunérées par le marché. Il est né en 1992, à l'occasion du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, et a été officiellement reconnu par les ministres de l'Agriculture des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1998. Différents pays européens ainsi que le Japon ont depuis mis sur pied des politiques intégrant la multifonctionnalité de l'agriculture. Au Québec, le concept est en

émergence. En avril 2011, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Pierre Corbeil, présentait le nouveau Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture. Ce programme vise à soutenir financièrement des projets répondant notamment à des objectifs de mise en valeur des paysages, d'attractivité du territoire, de préservation du patrimoine agricole et de protection de la biodiversité. Afin de favoriser des projets respectant les priorités et le contexte propres à chaque région, une approche décentralisée a été adoptée.

La réponse des producteurs agricoles ne s'est pas fait attendre : six mois après le dévoilement du programme, près de 70 projets ont été déposés dans 11 municipalités régionales de comté (MRC). Dans le Bas-Saint-Laurent, un regroupement de producteurs travaille avec des acteurs du milieu à mettre sur pied une Route du lin. Dans les Laurentides, un producteur installera un arrêt vélo à même son terrain afin que les passants puissent se reposer en admirant un champ de tournesols et les vaches au pâturage. De nombreux



Des champs de fleurs indigènes fournissent un habitat et de la nourriture à la faune sauvage, en plus d'embellir le paysage rural.

Photo : Étienne Boucher, MAPAQ



Restaurer les bâtiments agricoles d'intérêt permet de préserver le patrimoine et d'améliorer le paysage.

Photo : Marc Lajoie, MAPAQ

producteurs entreprendront aussi des travaux de restauration de leurs bâtiments agricoles d'intérêt.

Ces pratiques ont toutes en commun de mettre en valeur le paysage, mais également d'engendrer pour les agriculteurs des

coûts supplémentaires qui, la plupart du temps, ne se traduisent pas en profits. Les retombées se feront surtout sentir dans la collectivité : une région dotée de paysages variés et pittoresques est plus susceptible d'attirer de nouveaux résidents et des touristes, ce qui entraîne une augmentation et une amélioration des services de proximité, ainsi qu'une meilleure rétention des résidents actuels.

En faisant des producteurs agricoles les gardiens des paysages et de la biodiversité, le Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture constitue un moyen durable et novateur de favoriser l'occupation dynamique du territoire, l'un des objectifs du *Livre vert pour une politique bioalimentaire du Québec*.

Francisca Müller est conseillère en développement rural au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



Photo : Mario Duchesne

UN PATRIMOINE VIVANT... AU SENS PROPRE

Au XXI^e siècle, tous les troupeaux de vaches laitières du Québec sont constitués en majorité de Holstein... Tous? Non! Un groupe de fiers producteurs de la région de Charlevoix a comme projet de préserver la vache de race canadienne. Celle-ci serait la descendante des premiers bovins introduits en Nouvelle-France au XVII^e siècle et constitue un élément important du patrimoine agricole québécois.

Les fermes participantes recevront de l'aide pour convertir en pâturages des terres en friche, améliorer les pâturages existants et restaurer des bâtiments d'intérêt. Par l'ouverture qu'ils procurent et la présence des animaux à l'extérieur, les pâturages favorisent la mise en valeur des paysages. Ils comportent également de nombreux avantages environnementaux, dont le maintien et l'amélioration des propriétés physiques et biologiques du sol ainsi que l'augmentation de la biodiversité.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'information sur le Programme et pour découvrir d'autres exemples de projets : www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/developpementregional/Pages/Multifonctionnalite.aspx



Le littoral de Pointe-aux-Orignaux à Rivière-Ouelle fait partie des premières zones d'occupation humaine de la région.

Photo : Catherine Plante

Le Bas-Saint-Laurent entre bonnes mains

par Catherine Plante

Depuis près de 10 ans, Ruralys a fait des paysages bas-laurentiens l'un de ses principaux champs d'intervention. Ce centre d'expertise et d'animation en patrimoine rural a entre autres élaboré une méthodologie de caractérisation et d'évaluation des paysages, qu'il a appliquée d'abord au territoire du Kamouraska, puis au reste du Bas-Saint-Laurent.

La méthodologie a été dévoilée lors d'un forum régional tenu en 2004 sur le thème « Paysage et qualité du cadre de vie. Approches et enjeux en milieu rural ». Les participants ont alors affirmé leur désir d'améliorer la gestion des paysages bas-laurentiens, en intégrant la question paysagère dans toutes les sphères de la société. Faire naître une prise de conscience collective n'allait pas être une mince tâche! C'est à la suite de ce forum qu'est née, en 2005, la Table des paysages du Bas-Saint-Laurent, un

lieu d'échanges visant à contribuer à la préservation et à la mise en valeur des paysages bas-laurentiens dans toutes leurs dimensions. Le développement accéléré des projets de parcs éoliens allait entraîner un contexte favorable pour amorcer une étude de caractérisation et d'évaluation des paysages du territoire. Un consensus s'ensuivit : les gestionnaires devaient s'outiller pour mieux connaître l'état de leurs paysages afin de mieux en planifier le développement.

En 2008, Ruralys a remis à la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent un important outil de connaissance et de gestion des paysages : l'étude de caractérisation et d'évaluation des paysages des huit municipalités régionales de comté du territoire. Avec une connaissance élargie du territoire, la Table a alors repris ses activités. Plus de 25 membres se sont réunis (et se réunissent toujours) avec deux objectifs : sensibiliser les citoyens, les élus et les acteurs du milieu à la valeur économique, sociale et culturelle des paysages du Bas-Saint-Laurent, et développer des outils de connaissance, d'évaluation, d'analyse, de gestion et de promotion des paysages.

La Table a participé au développement d'outils pour promouvoir les paysages et sensibiliser la population, notamment huit affiches et une exposition de photos des paysages agricoles bas-laurentiens. Elle a également œuvré à la production d'un diagnostic du territoire et d'une charte des paysages.

La démarche paysagère au Bas-Saint-Laurent a intéressé d'autres régions du Québec : la Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est a fait appel à Ruralys pour caractériser et évaluer des paysages de ces territoires ; les paysages de Chaudière-Appalaches font aussi l'objet d'un projet de caractérisation et d'évaluation de Ruralys soutenu par la CRÉ de la Chaudière-Appalaches et ses partenaires. La démarche paysagère est de plus en plus ancrée dans l'est du Québec ! Diagnostic du territoire et charte paysagère en main, la Table des paysages du Bas-Saint-Laurent est prête à réunir les acteurs du paysage à l'occasion d'un forum qui se tiendra à l'automne. Partage des connaissances et concertation permettront de faire un nouveau pas vers la prise en charge des paysages par le milieu.

Catherine Plante est géographe et agente de développement pour Ruralys.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ruralys, *Caractérisation et évaluation des paysages du Bas-Saint-Laurent. Un outil de connaissance et de gestion du territoire*, 2008

Les huit rapports qu'a remis Ruralys à la CRÉ du Bas-Saint-Laurent sont résumés au www.ruralys.org.



La Table des paysages du Bas-Saint-Laurent a participé à la réalisation de divers outils de sensibilisation, dont les affiches de la collection « Connaître les paysages du Bas-Saint-Laurent ». Ici, celle de la MRC de La Mitis.

Afficher son désaccord

par Jean-Louis Blanchette

Le 31 mai 2011 avait lieu à Montréal le lancement de l'Alliance pour la valorisation des paysages du Québec, une initiative de l'organisme Paysages estriens. Une quinzaine de partenaires municipaux, touristiques, privés ainsi que des professionnels font partie de ce regroupement qui vise à sensibiliser citoyens, entreprises et municipalités aux répercussions des structures extérieures d'affichage sur les paysages urbains et ruraux.



Il suffit parfois d'une affiche pour gâter un de ces beaux panoramas si recherchés par les visiteurs.

Photo : Joseph Léon



La présence de nombreuses enseignes dénature le paysage, menaçant ainsi son pouvoir d'attraction.

Photo : Guindon et Cadieux



La publicité extérieure s'impose au regard, surtout lorsqu'elle prend des proportions démesurées.

Photo : Joseph Léon

Son but principal : diminuer, partout au Québec, la pollution visuelle, de plus en plus omniprésente. Le regroupement entend également faire contrepoids au lobby du Regroupement de l'industrie de l'affichage extérieur du Québec, en plus de participer aux discussions sur la révision des lois concernant l'affichage et de sensibiliser les élus municipaux aux répercussions de l'affichage sur leur territoire et au rôle qu'ils peuvent jouer dans son contrôle.

Les paysages représentent une ressource économique et touristique de premier plan. Pour plusieurs visiteurs, la beauté des paysages d'un pays constitue un facteur d'attraction majeur. Un affichage sauvage et une prolifération d'enseignes et de préenseignes (indiquant la route à suivre pour se rendre à un commerce) rendent les paysages très vulnérables. D'une part, l'affichage placé devant les plus beaux points de vue dénature le paysage au profit d'intérêts privés et, d'autre part, il contribue à uniformiser les territoires et à en altérer la personnalité.

Les lois québécoises en matière d'affichage étant de plus en plus permissives, on constate depuis plusieurs années une sérieuse dégradation de la situation sur notre réseau routier urbain et rural. Les agressions visuelles sont omniprésentes, sous toutes les formes, souvent dans l'illégalité (préenseignes, panneaux publicitaires, remorques, publicités démesurées devant les commerces, etc.).

Contrairement aux autres médias, comme la radio, les journaux et la télévision, que nous sommes libres d'écouter, de lire ou de

regarder, la publicité extérieure s'impose au regard ; elle est toujours visible sur nos autoroutes, sur nos routes, dans nos rues, et même sur nos bâtiments patrimoniaux. Et elle s'expose souvent sur un bien public : nos paysages.

Au Québec, le nombre de panneaux publicitaires semble stagner ; il aurait même connu un léger recul depuis les 10 dernières années. On aurait tout de même dénombré environ 8740 faces d'affichage extérieur au Québec en 2010, sans compter les préenseignes, les panneaux illégaux et les nouveaux supports d'affichage tels que les colonnes et les panneaux numériques. Pourquoi une telle popularité ? Parce que c'est très rentable. Parmi tous les médias de masse, l'affichage extérieur a connu la plus forte croissance au cours des dernières années en raison de ses faibles coûts de production comparativement à la télé ou à la radio. Et comme la population est très mobile, son taux de pénétration est parmi les plus élevés : l'affichage extérieur atteint chaque semaine 95 % de la population adulte du Canada.

Au cours des prochains mois, la priorité de l'Alliance sera de participer au débat entourant la révision des lois sur l'affichage, actuellement menée par le ministère des Transports, afin d'en simplifier l'application, notamment.

Jean-Louis Blanchette est chargé de communication à l'Alliance pour la valorisation des paysages du Québec.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.paysagesduquebec.org
 Paysages estriens, *Paysages du Québec : manuel de bonnes pratiques*, 2010
 Denis Lord, « La croisade estrienne », *Continuité*, n° 100, printemps 2004, p. 27

Beautés sans fils

par Jacinthe Gagnon

Depuis 2000, le Programme multipartenaire d'enfouissement des réseaux câblés sur des sites d'intérêt patrimonial et culturel vient en aide aux municipalités désireuses de mettre certains paysages culturels en valeur. Fruit d'un partenariat entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, Hydro-Québec et les entreprises de télécommunications, ce programme prévoit qu'Hydro-Québec et les entreprises de télécommunications assument certains coûts associés à la mise en place des nouvelles infrastructures. Depuis sa création, 47 municipalités de toutes les régions du Québec ont bénéficié de cette initiative, qui a permis d'enfouir 37 kilomètres de réseaux aériens dans les noyaux villageois.

Les sites visés sont des lieux valorisés par les collectivités, marqués par leur caractère historique, leur authenticité et leur fragilité. L'enfouissement doit être planifié et réalisé en tenant compte des caractéristiques uniques du milieu. Paradoxalement, les particularités des noyaux villageois, comme des milieux bâtis denses, des emprises publiques étroites ou absentes, des usages divers, des bâtiments anciens et des arbres en milieu urbain, rendent plus difficiles la réalisation des travaux d'enfouissement et l'intégration des appareils hors sol.

Différentes mesures ont été élaborées pour réduire au minimum les répercussions potentielles associées à ces projets. Une étude menée par la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal a permis d'établir une démarche d'inscription spatiale applicable au choix et à l'aménage-



En plus d'améliorer le paysage urbain, l'enfouissement du réseau câblé dans le noyau villageois de Saint-Roch-de-l'Achigan a permis de mettre en valeur des bâtiments patrimoniaux comme la Maison J.-Oswald-Forest.

Photos : Hydro-Québec

ment des emplacements des appareils hors sol ; elle prend en compte les attributs et la sensibilité de ces milieux exceptionnels dans le processus de prise de décision. De plus, des mesures de protection des racines lors des travaux d'excavation réduisent le stress causé aux arbres et assurent l'intégrité des aménagements boisés. En raison du caractère historique des lieux, le potentiel archéologique est également évalué afin d'assurer, le cas échéant, la protection des artefacts qui pourraient être détruits lors des excavations.

Au fil des années, des projets d'envergures diverses ont été réalisés et les résultats sont toujours aussi éloquents, qu'il s'agisse de l'enfouissement des lignes de distribution desservant le site du phare de L'Isle-Verte, le noyau villageois de Saint-Roch-de-l'Achigan, le cap Lauzon à Deschambault ou les arrondissements historiques de Trois-Rivières et de La Prairie.

Le programme offre aux municipalités la possibilité d'aller plus loin dans leur démarche de sauvegarde et de mise en valeur. Il améliore de façon appréciable le cadre de vie des citoyens et lève sur une partie de l'histoire locale. Sans compter que l'enfouissement du réseau constitue une source de fierté qui se répercute sur le dynamisme de la collectivité.

Jacinthe Gagnon est géographe et conseillère Environnement chez Hydro-Québec Distribution.



Dans le Vieux-La Prairie, plus de la moitié des 2160 mètres de tranchées qui ont été nécessaires à l'enfouissement du réseau de distribution électrique a fait l'objet d'une supervision archéologique. Ces recherches ont permis d'ajouter plus de 1700 objets aux collections et de circonscrire 34 nouveaux sites archéologiques.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.hydroquebec.com/municipal/programme-enfouissement-reseaux.html
Catherine Dubé, « La fin des fils », *Continuité*, n° 91, hiver 2001-2002, p. 15
José Froment, « Après les fils... », *Continuité*, n° 106, automne 2005, p. 15



SIÈGE HISTORIQUE



Photo : Stéphane Doyon

En 2010, un important fauteuil sculpté a été restauré à l'Université Queen's, à Kingston, en Ontario. Le travail a permis de mettre en lumière le talent d'une sculpteure québécoise méconnue du XIX^e siècle : Anna Margareta « Mic » Joly de Lotbinière.

par Stéphane Doyon

La Chaire Douglas d'histoire canadienne et coloniale de l'Université Queen's célèbre en 2010 le centenaire de sa fondation. Pour souligner l'événement, le Dr David Parker, alors directeur du Département d'histoire, a demandé à ce qu'un étudiant du programme de restauration d'œuvres d'art de l'université restaure un meuble de sa collection : le fauteuil Douglas. Sculpté il y a près de 100 ans, ce fauteuil souffrait du passage du temps.

C'est le Dr James Douglas (1837-1918) qui avait commandé ce fauteuil. Originaire de Québec, ce personnage fascinant a notamment enseigné au Morrin College de Québec et a terminé ses jours comme chancelier de l'Université Queen's, de 1915 à 1918. Bienfaiteur reconnu de l'université, il a fondé en 1910 la chaire d'histoire coloniale.

Selon le Dr Douglas, les futurs titulaires de la chaire (*the chairmen*) devaient avoir un vrai fauteuil (*a real chair*)! Il a donc demandé à la fille d'un ami, Anna Margareta « Mic » Joly de Lotbinière (1864-1949), d'en fabriquer un.

Cinquième enfant d'Henri-Gustave Joly de Lotbinière, un ancien premier ministre du Québec, et de Margareta Gowen, Mic est née le 21 novembre 1864 à Québec. Elle a été initiée au dessin dès son jeune âge. L'art était très présent chez les Joly de Lotbinière : sir Henri-Gustave et la plupart de ses enfants faisaient du dessin, de la peinture à l'huile et de l'aquarelle.

C'est avec Siméon Auger, un menuisier et sculpteur à l'emploi du domaine familial de la Pointe-Platon (l'actuel Domaine Joly-De Lotbinière), que Mic a appris à travailler le bois pendant ses vacances d'été.

En plus du fauteuil et d'autres objets précieusement conservés par sa famille, on lui doit notamment un bas-relief sculpté en noyer noir qui se trouve à la cathédrale anglicane Holy Trinity à Québec. Réalisée vers 1908, cette œuvre à la mémoire de ses parents comporte deux anges magnifiquement sculptés, l'un réconfortant l'autre. Sa psychologie intense et sa charge émotionnelle témoignent de la maîtrise de la gouge de son auteur.

Mic s'est mariée à 26 ans avec Herbert Colborn Nanton, ingénieur pour l'armée britannique. Le couple est resté sans enfant et a beaucoup voyagé. Par exemple, dans la signature du fauteuil, « Mic Joly de Lotbinière / Jullender / 1913 », Jullender est le nom de l'endroit où l'œuvre a été réalisée. Il s'agit en fait de la version anglaise de Jalandhar, une ville de l'Inde. C'est là que Mic a sculpté le fauteuil à l'hiver 1912-1913, alors que son époux était en poste dans la région.

MATIÈRES NOBLES ET MESSAGE SCULPTÉ

Le fauteuil et son repose-pied sont faits de bois de teck (*Tectona grandis*), un arbre tropical asiatique poussant notamment en Inde. Réputé pour sa résistance au pourrissement, le teck est considéré comme l'un des meilleurs types de bois connus. L'assise du fauteuil est garnie de cuir brun. Sous cette peau,

coincée entre deux pièces de jute tissées, se trouve une bourre de crin de cheval soutenue par 11 ressorts qui prennent appui sur des sangles de jute.

La surface du bois est recouverte d'un vernis de nitrocellulose. Développé à la fin du XIX^e siècle, ce produit synthétique devint largement utilisé au XX^e siècle et l'est toujours. Aucune autre trace de finition n'a été détectée, ce qui suggère que ce vernis serait d'origine. L'ensemble des symboles qui constituent l'ornementation du fauteuil forme un message à interpréter : c'est son programme iconographique. Élaboré au début du XX^e siècle par le Dr Douglas, il témoigne de son époque.

Au sommet des montants du dossier se trouvent d'abord deux figures humaines. À droite, un visage d'homme portant une coiffe de plumes amérindienne, « allégorie de la nature et des grands espaces du pays » ; à gauche, un visage de femme coiffé d'une couronne, « allégorie de progrès, de culture et de force ».

Au centre du dossier figurent les armoiries de l'Université Queen's avec la devise *Sapientia et Doctrina Stabilitas* (« Que la sagesse et le savoir soient la stabilité de notre temps »). Les

blasons des neuf provinces canadiennes de l'époque, présentés sur deux rameaux d'érable, forment un cercle tout autour. Au bas, un castor orne le croisement des rameaux.

L'avant des bras est orné de figures de lions. Leur crinière se développe en un feuillage rappelant la sculpture orientale.

Au bas du meuble, l'entretoise avant est décorée du contrescaeu donné en 1627 par Louis XIII à la Compagnie des Cent-Associés. Il montre un vaisseau voguant sur la mer avec l'inscription *In Mari Viae Tuae* (« C'est sur la mer qu'est ta voie »).

Enfin, le repose-pied porte l'inscription *Magna Est Veritas* (« Grande est la vérité »). Cette devise latine complète l'iconographie du fauteuil et matérialise le souhait de son commanditaire : « que les affirmations de celui qui professe en cette chaire prennent appui sur la vérité ».

UNE QUESTION DE RESSORTS

Le fauteuil souffrait avant tout d'un problème de rembourrage : le dessous du siège était éventré et les ressorts pendaient sous l'assise. Ces altérations soulevaient une question fondamentale : Devait-on démonter ou non le cuir et le rembourrage pour restaurer



Mic Joly de Lotbinière (à l'avant), une des rares Québécoises à avoir pratiqué la sculpture sur bois au début du XX^e siècle, avec son père sir Henri-Gustave et ses sœurs Julia et Mathilda.

Source : BANQ, P351, S1, P6



Centre d'expertise et d'animation en patrimoine rural

- Paysages
- Patrimoine bâti
- Patrimoine archéologique
- Patrimoine génétique végétal
- Savoir-faire traditionnels



Ruralys, acteur d'un patrimoine dynamique!

1650, rue de la Ferme, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
 info@ruralys.org www.ruralys.org Tél. : 418-856-6251 Téléc.: 418-856-4399

LES ÉDITIONS GID

LES ÉDITIONS GID

editions@gidweb.com • 418 877-3110 • leseditionsqid.com

Richard Lavoie



LES ÉDITIONS GID

Yves Hébert



LES ÉDITIONS GID

Suzel Brunel et Sylvie Lacroix



LES ÉDITIONS GID

François Hébert



LES ÉDITIONS GID



Le fauteuil est orné des blasons des neuf provinces canadiennes de l'époque, qui entourent les armoiries de l'Université Queen's. Le blason du Québec (à droite, centre bas) est celui qui était en usage avant 1939.

Photo : Stéphane Doyon



Photo : Ida Pohoriljakova



Photo : Stéphane Doyon

l'assise ? Comme le propriétaire du fauteuil ne souhaitait pas rendre ce siège fonctionnel, l'option retenue a été de stabiliser sans démontage l'assise et son système de ressorts.

La restauration a consisté principalement en une intervention de stabilisation invisible une fois le travail terminé. Les ressorts ont d'abord été comprimés à l'aide de corde rigide pour contraindre leur poussée, puis des tiges de fibre de carbone ont été insérées dans l'assise afin de maintenir les ressorts à la hauteur voulue. Ensuite, les sangles de jute ont été consolidées et remises en place. Finalement, une nouvelle batiste (la toile de dessous), identique à l'originale, a été fabriquée pour remplacer l'ancienne, trop déchirée pour être réutilisée.

Les autres maux dont souffrait

Les sangles de jute soutenant les ressorts étaient brisées, et le tissu sous-jacent, déchiré. Le traitement de l'assise a été effectué par le dessous.

le fauteuil étaient de nature esthétique : petites cassures, taches et vernis usé. Le meuble a été nettoyé, puis les parties manquantes ont été sculptées dans des pièces de bois et collées en place. Enfin, les nouvelles parties et les éraflures ont été retouchées afin qu'elles s'intègrent à l'ensemble.

Depuis sa restauration, le fauteuil est présenté dans une exposition permanente de la Douglas Library, bibliothèque d'ingénierie et de sciences de l'Université Queen's.

La restauration du fauteuil Douglas est un exemple d'intervention minimale et réversible qui a permis de conserver un maximum de matériaux d'origine. Mais ce traitement a avant tout révélé le travail d'une femme de talent. La découverte de Mic Joly de Lotbinière, l'une des rares femmes ayant exercé la sculpture sur bois au Québec à cette époque, montre bien que des pans de notre histoire de l'art restent à découvrir.

Stéphane Doyon est restaurateur de sculptures au Centre de conservation du Québec.

Une pièce de bois a été sculptée, ajustée et collée pour remplacer une partie manquante sous le médaillon central de l'avant bas du meuble.

Photo : Stéphane Doyon





FINITIONS DE PLAFONDS

par François Varin

En jetant un œil aux différentes époques de construction, on constate que les éléments de structure et d'ossature des bâtiments étaient habituellement cachés ou protégés par différents finis de meilleure apparence. Aujourd'hui, lors de travaux de rénovation ou de restauration, plusieurs propriétaires choisissent de dégager les éléments d'ossature, faisant disparaître la trace de ces finis révélateurs de leur époque. Les finis de plafond, dont la grande variété mérite d'être soulignée, connaissent souvent ce triste sort.

DES POUTRES AU PLÂTRE

Les premières habitations témoignaient d'une certaine simplicité. Dans les pièces, les poutres ou poutrelles étaient laissées apparentes : le dessous des larges planches embouvetées et clouées sur le dessus des poutres constituait le plafond.

Avec le temps – et la nécessité d'améliorer l'isolation thermique et acoustique des planchers –, les bâtisseurs ont installé une double épaisseur de planches avec espace isolé entre les solives. Une autre façon de faire consistait à fixer un planchéage ou un lattage directement sous les poutres, qui était ensuite couvert de crépi afin d'obtenir un fini de plafond continu.

Au XIX^e siècle, les poutres étaient souvent cachées. Les plafonds de menuiserie faits de caissons ou de « pannelages » ont gagné en popularité et sont devenus la règle.

Vers la fin du XIX^e siècle, le plâtre, valorisé à l'époque victorienne, a progressivement remplacé le bois comme fini de

Le plafond de tôle embossée de la charcuterie Le Pied bleu à Québec

Photo : Josiane Ouellet



Lors de la rénovation d'une maison ancienne, on retire souvent les finis de plafond pour révéler l'ossature de la demeure.

Pourtant, ces témoins d'une époque mériteraient d'être conservés.

Levons les yeux et réfléchissons.

plafond. On observe alors une grande richesse de décors de plâtre : corniches de plafond à la mouluration élaborée, centres de plafond en rosace pour les chandeliers et les lustres, etc. À l'ère de l'industrialisation, au tournant du XX^e siècle, ce décor de plâtre a été simplifié avec des corniches de plus petites dimensions. Les feuilles de tôle embossée, qui amélioraient supposément la résistance au feu, ont également fait leur apparition comme fini de plafond ou de mur. Elles offraient une grande diversité de motifs reproduits par embossage grâce à la machinerie à vapeur.

Vers la fin du XIX^e siècle, le plâtre remplace le bois comme fini de plafond, ce qui permet de concevoir diverses décorations comme des corniches à mouluration élaborée.

Photo : François Varin





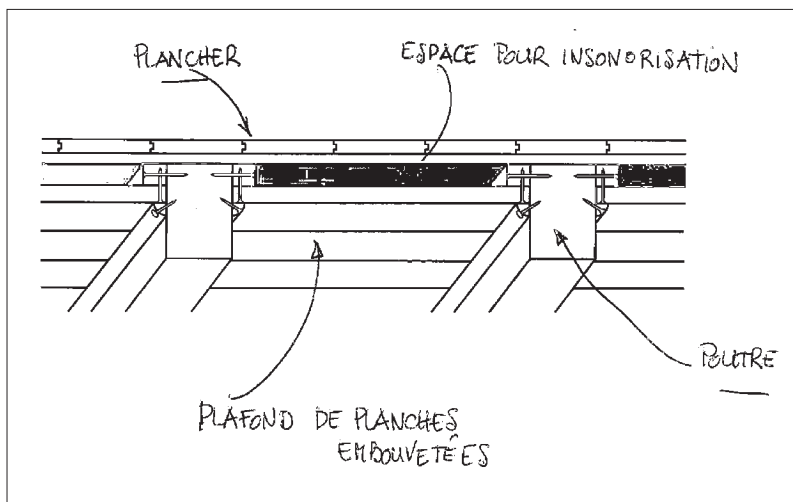
Lorsque le dessous des planches qui fait office de fini de plafond est déjà peint, il suffit de bien le nettoyer et de le repeindre.

Photo : François Varin



Pour redonner une patine chaleureuse aux poutres et au dessous des planches au bois nu, il faut appliquer de l'huile de lin bouillie ou de la cire d'abeille.

Photo : François Varin



SECOND DÉBUT POUR LES FINIS

L'évolution d'un bâtiment étant notamment marquée par des modifications aux finis intérieurs, un propriétaire avisé devrait chercher à en préserver le plus possible les traces.

Si les poutres sont apparentes, le dessous des planches fait office de fini de plafond. S'il est déjà peint, il suffira de bien le nettoyer et de le repeindre. Si les poutres dégagées et la sous-face des planches sont sur le bois nu, un bon nettoyage au détergent puis l'application d'huile de lin bouillie ou de cire d'abeille redonneront à ce fini de bois une texture et une patine des plus chaleureuses.

On peut aussi installer, entre les poutres, un planchéage, du plâtre ou du gypse qui sera peint, ou encore des caissons de bois de différentes dimensions, soit sur toute la largeur de la pièce, soit en subdivisant la surface à couvrir en plus petits caissons. Dans tous les cas, on prendra bien soin de nettoyer les poutres puis de les frotter à l'huile de lin bouillie ou à la cire pour accentuer la patine du bois.

Comme les poutres étaient souvent cachées, on peut poursuivre dans cet esprit et fixer sous la face des poutres un revêtement de planches, du plâtre ou du gypse. Selon la méthode la plus ancienne, un lattage fait de lattes fendues ou sciées était fixé aux poutres pour servir d'accrochage au crépi ou au plâtre. Lors de travaux de rénovation, on découvre parfois ces lattes cachées par un revête-

Même si on choisit de laisser les poutres apparentes, il est possible d'installer entre elles un planchéage, comme cela se faisait autrefois pour améliorer l'isolation thermique et acoustique des plafonds.

Ill. : Virgile Lautier

ment de bois à caissons construit ultérieurement. Selon l'état de conservation, on pourra garder le revêtement ou dégager le lattage et recrépir, en prenant soin d'effectuer les réparations nécessaires.

Les panneaux de gypse récents dissimulent parfois de petites merveilles. Par exemple, un fini de plafond fait de plaques de tôle embossée, ou même, sous ce dernier, des planches emboutées avec mouluration en demi-rond. Deux finis qui enjolivent l'intérieur d'une maison grâce à leur texture unique. Si la tôle embossée est en bon état, il peut être intéressant de conserver ce revêtement. Quelques compagnies américaines fabriquent encore de l'embossage, mais le défi reste de trouver sur le marché des feuilles présentant les mêmes motifs (ou, à tout le moins, des motifs apparentés) pour maintenir l'harmonie d'ensemble. La tôle embossée peut être nettoyée délicatement avec une brosse rotative qui enlèvera la peinture écaillée et adoucira les contours. Une fois les trous bouchés avec du latex au silicone (qui peut être peint) et les feuilles de tôle détériorées remplacées par de nouvelles, l'application de couches de peinture redonnera à l'ensemble une belle apparence.

Si on choisit plutôt de dégager le plafond de planches emboutées, il suffira de faire les réparations usuelles, de bien nettoyer et d'appliquer les couches de peinture nécessaires.

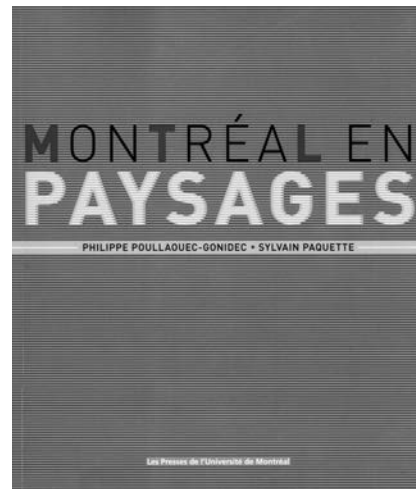
Les composants de l'architecture traditionnelle peuvent révéler de beaux pans d'histoire. Les mettre en valeur contribue à rendre nos intérieurs plus intéressants à voir... et à vivre.

François Varin est architecte.

ORIENTATIONS PAYSAGÈRES

Dans *Montréal en paysages*, Philippe Poullaouec-Gonidec et Sylvain Paquette, de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, proposent un cadre de référence et une approche de gestion reconnue pour favoriser la qualité des paysages et des cadres de vie dans l'aménagement du territoire montréalais. L'ouvrage s'adresse donc d'abord aux intervenants du milieu. N'empêche, par la limpidité et la concision de son propos et ses nombreuses photos très parlantes, ce livre plaira à quiconque s'intéresse à la qualité des milieux de vie urbains. On y traite entre autres des défis et des enjeux de développement des villes en ce début de XXI^e siècle ainsi que de la diversité des caractères et des particularités qui marquent les paysages de la métropole.

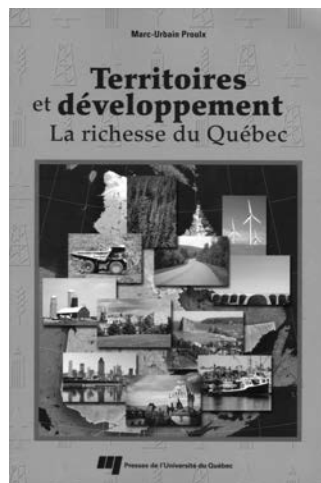
Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 258 pages, 44,95 \$



Gestion territoriale

Au fil de la démarche pédagogique qu'il propose, le manuel *Territoires et développement. La richesse du Québec* aide à mieux comprendre et maîtriser les trois dimensions du développement territorial : l'occupation, la gouvernance et l'innovation. Marc-Urbain Proulx expose théories, modèles et concepts en les illustrant avec des exemples de territoires urbains, ruraux, centraux, métropolitains, régionaux et périphériques du Québec. Puis, il se penche sur les facteurs qui influencent l'attractivité des lieux et des milieux, sur les enjeux en présence ainsi que sur des outils permettant de trouver des solutions sociales, culturelles, environnementales, politiques et économiques novatrices.

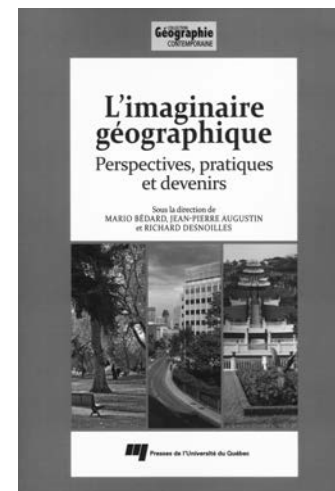
Presses de l'Université du Québec, 2011, 470 pages, 42 \$



Par-delà le regard

Dans *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenir*, réalisé sous la direction de Mario Bédard, Jean-Pierre Augustin et Richard Desnoilles, 24 spécialistes explorent le concept d'imaginaire géographique comme un – sinon le – principe fondateur de notre condition territoriale. Selon eux, puisque nous appréhendons notre environnement au moyen non seulement de nos sens, mais aussi de nos schèmes cognitifs et de nos valeurs, le regard que nous posons sur notre environnement participe d'une structure sous-jacente, appelée imaginaire géographique. Cet imaginaire s'avère donc fondamental, car il influence notre lecture du territoire et, par conséquent, nos comportements à son égard.

Presses de l'Université du Québec, 2012, 376 pages, 35 \$



Traversée de la Gaspésie

Après avoir publié *Carnet de Québec*, Jacques Martineau nous revient avec *La Gaspésie de Métis à Miguasha. Carnet du littoral*. De la côte à la baie des Chaleurs, en passant par la Haute-Gaspésie et la pointe, l'auteur et dessinateur jette un regard personnel sur les différents visages de cette région. En saisissant le paysage sous divers angles et en s'arrêtant à des détails (fleurs, galets, oiseaux), il cherche à traduire la beauté de ces lieux résistant encore à la modernité : l'âpreté des grèves rocheuses, la sensualité des lagunes, l'austérité et la grandeur des falaises et des forêts, etc. Un périple qui se décline en une centaine d'images, ponctuées de courts textes explicatifs.

Septentrion, 2012, 92 pages, 19,95 \$ (papier) ou 14,99 \$ (électronique)



Tradition identitaire



Écrit par Richard Lavoie avec la collaboration de Bernard Genest, *Naviguer en canot à glace. Un patrimoine immatériel* s'intéresse à cette pratique pluriséculaire résolument inscrite dans l'histoire culturelle du Québec. L'ouvrage des deux ethnologues retrace les grandes lignes de son évolution, depuis l'époque de Champlain, alors que les Amérindiens traversaient déjà le fleuve en canot à travers les glaces, jusqu'à la naissance du sport emblématique du Carnaval de Québec, en passant par l'apparition du métier de passeur. Il se penche aussi sur le génie des artisans, qui ont su rendre les embarcations plus sécuritaires et performantes, et sur la réalité de leurs héritiers, qui perpétuent cette tradition vieille de plus de 400 ans.

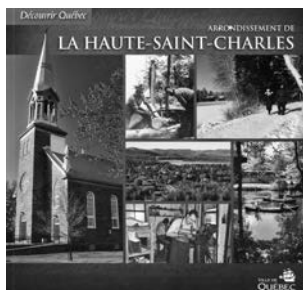
Les Éditions GID, 2012, 236 pages, 49,95 \$

Côté jardin



et nous fait découvrir ces personnes qui travaillent avec le matériau vivant qu'est la nature.

Les Éditions GID, 2011, 200 pages, 39,95 \$



Un théâtre de la nature. De l'art et des jardins. Des travaux et des jours s'enracine dans les questions : Pourquoi fait-on un jardin ? Qu'est-ce qui pousse des artistes à réaliser des œuvres éphémères dans la nature ? Les jardiniers sont-ils des artistes ? Pour répondre à ces interrogations, Jacqueline Bouchard, artiste et anthropologue, a visité des dizaines de jardins, rencontré des paysagistes et observé des artistes en train de créer des œuvres dans la forêt. Elle raconte ici les histoires qu'elle a recueillies

Guide d'évaluation



Responsible de l'évaluation au Musée de la civilisation de Québec depuis 1988, Lucie Daignault s'est appuyée sur ses 23 ans d'expérience pour rédiger *L'évaluation muséale. Savoirs et savoir-faire*. Ce guide méthodologique, qui présente les principaux processus auxquels ont recours les évaluateurs en contexte muséal, s'adresse aux professionnels du domaine (muséologie, patrimoine et culture, tourisme culturel). On y trouve des descriptions de cas choisis en raison de leur exemplarité et de leur représentativité de même qu'une panoplie d'outils (devis d'évaluation, questionnaires fermés, grilles d'observation, etc.) permettant d'accomplir le travail quel que soit le type d'institution culturelle, d'objet d'étude et d'évaluation.

Presses de l'Université du Québec, 2011, 328 pages, 42 \$

Le patrimoine à l'université



Réalisé sous la direction d'Étienne Berthold et de Nathalie Miglioli, *Patrimoine et histoire de l'art au Québec : enjeux et perspectives* réunit des textes présentés à l'occasion de deux séminaires tenus à l'Institut du patrimoine de l'Université du Québec à Montréal, en 2008 et en 2010. Les réflexions s'inscrivent dans un contexte où le patrimoine culturel ne cesse de gagner en popularité, y compris dans les universités. Dans la première partie, on aborde les multiples questions que soulève le patrimoine dans les domaines de

l'histoire, de l'ethnologie, de la géographie et de la philosophie, tandis que dans la seconde, on s'attarde aux acteurs, aux concepts et aux catégories discursives ayant structuré l'histoire de l'art au Québec.

Presses de l'Université Laval, 2011, 171 pages, 24,95 \$

Cap sur La Haute-Saint-Charles

Dans la série « Découvrir Québec », le cahier *Arrondissement de La Haute-Saint-Charles* de l'historienne Louise Côté et de l'ethnologue Jacques Dorion met en valeur le patrimoine de ce secteur où se situent le plus grand parc naturel, le plus haut sommet et le plus grand lac de Québec. Par zones géographiques et par thèmes, les auteurs révèlent différentes facettes des lieux (histoire, architecture, paysages, quartiers urbains, anciens noyaux villageois, ressources naturelles, industries et commerces, résidants, secrets bien gardés), suivant une mise en page vivante foisonnant de photos anciennes et actuelles. Ils proposent par ailleurs d'attrayantes promenades.

Ville de Québec, 2012, 88 pages, 3,50 \$ (en vente dans les bureaux d'arrondissement et les bibliothèques)

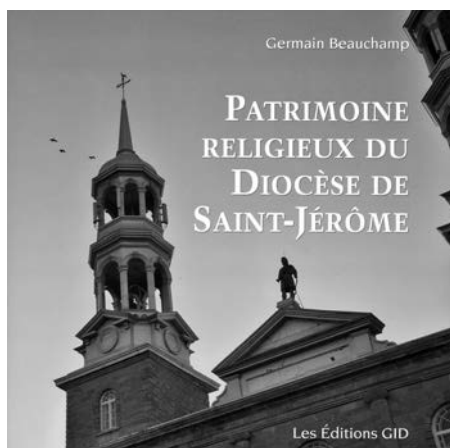
Retour sur l'école



L'école d'antan 1860-1960. *Découvrir et se souvenir de l'école du Québec* de Robert Cadotte et Anik Meunier s'appuie sur notre patrimoine scolaire pour relater l'histoire de l'école québécoise d'avant la Révolution tranquille, à l'époque du réseau français catholique et du réseau anglo-protestant. L'ouvrage propose donc maintes photos d'archives et d'artéfacts (uniformes, images religieuses, médailles, etc.), au gré d'une présentation dynamique et colorée. Il est entre autres question des enseignants, de la présence religieuse à l'école, de la discipline et de la motivation, du patriotisme, de la santé, de l'hygiène et du sport, du décrochage, des sciences naturelles, des manuels et des bâtiments scolaires. *Presses de l'Université du Québec, 2011, 198 pages, 34 \$*

Ouvrage reçu

Réjean Lemoine, *La Société de Saint-Vincent de Paul à Québec. Nourrir son âme et visiter les pauvres 1846-2011*, Les Éditions GID, 2011, 123 pages, 29,95 \$



Richesses diocésaines

Patrimoine religieux du Diocèse de Saint-Jérôme de Germain Beauchamp rend hommage à ce riche patrimoine au moyen de superbes photos couleur et de textes informatifs sur l'histoire des paroisses, des églises et des objets présentés. Avec cet ouvrage, le photographe de plus de 60 ans d'expérience désire commémorer et faire connaître cet héritage auquel il est particulièrement attaché. Ce dernier se dévoile par paroisses, par thèmes (chemins de croix, ornements textiles, vitraux, bancs, croix de chemin, bénitiers, chapelles, lampes de sanctuaire) ainsi que par lieux de pèlerinage et monastères (dont le calvaire d'Oka).

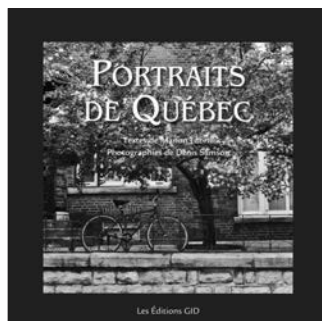
Les Éditions GID, 2011, 271 pages, 49,95 \$



Les racines de L'Érable

À l'instar de ses prédécesseurs, *L'Érable. De profondes racines*, 33^e titre de la collection « 100 ans noir sur blanc », raconte l'histoire d'une région du Québec à travers quelque 200 images d'archives datant de 1860 à 1960. Monique T. Giroux (*Les Bois-Francs, une volonté de fer*) relate la vie des pionniers anglophones et francophones de ce coin de pays, qui a prospéré grâce au développement de l'industrie forestière. Les sept chapitres sont consacrés au peuplement, aux pasteurs et aux lieux de culte, aux villes et villages, aux hôpitaux, collèges et couvents, aux commerces et industries, aux fêtes, sports et mascarades ainsi qu'au labeur quotidien dans les champs et les forêts.

Les Éditions GID, 2011, 205 pages, 34,95 \$



Capitale photogénique

Portraits de Québec réunit de magnifiques photos en noir et blanc de Denis Samson, dont certaines ont reçu une mention honorable aux International Photography Awards. Ces images épurées aux atmosphères palpables sont accompagnées de textes de fiction de Manon Labrie, qui avait collaboré avec le photographe à *Québec sous les 400 pas* (2008). D'un arbre en fleurs à un autre aux branches chargées de neige, d'un rayon de soleil aux lumières de la ville la nuit, d'un panorama éloquent à un détail architectural, l'ouvrage convie le lecteur à une incursion contemplative au cœur de la capitale.

Les Éditions GID, 2011, 104 pages, 29,95 \$

UN PATRIMOINE SOUS PRESSION

Les villes se développent et se transforment pour répondre aux besoins de la population. Mais toutes les villes ne connaissent pas un développement harmonieux, loin de là. Surtout depuis quelques décennies, alors que nombre d'entre elles subissent des transformations radicales qui laissent parfois bien peu de place au patrimoine. Pourtant, les villes qui réussissent à préserver l'identité des lieux transformés sont les plus attirantes, en raison de la qualité du cadre de vie qu'elles offrent aux citoyens et de l'expérience unique qu'elles proposent à ceux qui y travaillent ou les visitent.

Depuis les années 1980 au Québec, le développement urbain s'est très souvent fait de façon chaotique, sous la gouverne de

considérations économiques et politiques. Puisque les citoyens recherchaient le style de vie de la banlieue, l'étalement urbain a été le modèle privilégié. Une tendance que le recensement de 2011 a confirmée. Si les centres historiques des quartiers et des villes ont pu conserver leur forme, en tout ou en partie, c'est très souvent parce qu'ils étaient protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels (LBC) ou de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Et encore...

Dans les faits, très peu de secteurs sont protégés, soit comme

arrondissements historiques (le Québec en compte 12), soit à titre de sites du patrimoine ou de parties d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). La majorité des paysages urbains et du patrimoine vernaculaire qui les compose ne font l'objet d'aucune protection. D'ordinaire, c'est le zonage qui fait office de guide en matière de développement urbain. Les promoteurs proposent des projets en fonction du zonage (voire demandent un changement de zonage), sans se soucier que leurs projets s'intègrent au secteur ou respectent



En utilisant les pouvoirs que lui octroie la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté un règlement sur l'entretien des bâtiments qui lui a permis d'obtenir une injonction contre le propriétaire de cet immeuble en 2011. Ce dernier a été sommé de remettre le bâtiment en état dans les 300 jours, et ce, dans le respect du patrimoine.

Photo : Karl Dorais Kinkaid



Sur le site du monastère des Franciscaines missionnaires de Marie (1896), à Québec, le projet immobilier L'Étoile a fait fi du patrimoine religieux. En outre, il n'a aucun lien avec le bâti environnant, ni par ses proportions ou sa forme, ni par son implantation au sol, ni par le choix des matériaux...

Photo : Louise Mercier

son patrimoine. Les autorités donnent leur feu vert sans la moindre préoccupation patrimoniale, estimant souvent que les contraintes associées à la protection du patrimoine freinent le développement et que, en dehors des zones protégées, leur rôle est limité. Le patrimoine bâti devient donc accessoire plutôt que de se trouver au cœur du projet urbain. Et la ville perd peu à peu son identité, sa mémoire, dans l'indifférence ou l'impuissance.

La densification des centres devrait être privilégiée pour freiner l'étalement urbain, revitaliser les secteurs anciens et répondre au désir de développement durable. Toutefois, devant certains ensembles résidentiels et commerciaux récents, la question se pose : La densification serait-elle la nouvelle menace qui plane sur le patrimoine ? Et si, dans la précipitation et l'engouement pour une nouvelle approche, on oubliait l'essentiel : le projet urbain ? Un projet qui pourrait s'inscrire dans la durée, tabler sur la connaissance des caractères hérités et faire la part belle au patrimoine qui forge son identité.

Car l'identité collective est indissociable de la préservation du patrimoine. Selon l'expert en milieux bâtis Pierre Larochelle, « l'enjeu majeur de l'aménagement urbain et territorial consiste précisément à concilier les transformations nécessaires du cadre bâti avec la sauvegarde des caractères essentiels et distinctifs sur lesquels se fonde l'identité des lieux ». L'architecte François Dufaux ajoute que « le défi du patrimoine au Québec est moins une question de "monuments historiques" à préserver dans un état "authentique" qu'une manière d'adapter les nouveaux bâtiments aux sites

existants tout en prenant en considération les besoins du présent. Ainsi peut-on espérer maintenir l'esprit du bien et en assurer la pérennité ».

Les principes d'une intervention porteuse d'avenir dans un ensemble historique pourraient s'énoncer comme suit :

1. Une planification rigoureuse pour contrer une gestion improvisée.
2. Une documentation adéquate, fondée sur une connaissance objective de ce qui a conduit à la formation du milieu et de son potentiel de transformation (études de caractérisation, entre autres).
3. L'adoption d'une réglementation qui favorise la prise en compte du patrimoine dans tout projet de développement (la LAU offre des possibilités parfois sous-exploitées).
4. Un rigoureux processus d'évaluation des projets d'insertion, qui mesure leur impact sur la qualité des paysages urbains et des espaces publics environnants.
5. Des mécanismes de contrôle des transformations et des

LE FAÇADISME

Le façadisme se répand au Québec. Pourtant, conserver la façade d'un bâtiment pour l'intégrer à un projet architectural sans rapport avec l'origine du bâtiment est une mauvaise solution qui ne contribuera à améliorer ni l'espace public, ni le parc immobilier de la ville.

Cette pratique est néfaste parce qu'elle induit en erreur le commun des mortels, qui ne comprend pas toujours la nature du patrimoine. Elle vient affirmer que conserver un ou quelques éléments d'un bâtiment ancien à des fins décoratives constitue une forme de préservation du patrimoine, ce qui est inexact. Le façadisme table sur le faux et ne s'inscrit ni dans la mémoire, ni dans la durée. Il retire tout son sens au bâtiment patrimonial. Pour l'architecte italien Gianfranco Caniggia, le façadisme est « une fausse image d'une réalité architecturale perdue, une ruine artificielle ».



À la fin du XIX^e siècle, plusieurs maisons en terrasse de style victorien ont été construites sur la Grande Allée. Le projet d'hôtel à l'angle de la rue D'Artigny n'a conservé que l'apparence des immeubles.

Photo : Louise Mercier



Dans le Vieux-Lévis, l'école Saint-Gabriel a été rasée pour faire place à un projet immobilier qui a rempli l'ensemble du lot ainsi dégagé. Par son volume, le projet écrase le patrimoine vernaculaire environnant.

Photo : Gaston Cadrin



La Grande Allée est l'une des plus vieilles artères de Québec. Des constructions récentes ont mis à mal le patrimoine du secteur, pourtant jugé exceptionnel. Ici, l'édifice de La Capitale, qui vient écraser, par sa proximité et son échelle, la prestance de la terrasse Stadacona, construite au milieu du XIX^e siècle.

Photo : Louise Mercier

mesures d'encadrement des projets d'intervention, tablant sur des critères objectifs.

Au Québec, il est urgent de développer des outils cognitifs pour restaurer les tissus urbains anciens et assurer la protection des paysages culturels. Les

villes doivent contrôler les transformations dans les secteurs anciens en se fondant sur la connaissance des règles qui ont présidé à l'édification de la ville (caractères hérités, permanences structurales, potentiel de transformation).

LA DÉMOLITION

La démolition est parfois nécessaire. Vétusté, incapacité à réhabiliter, mauvaise implantation ou bâtiment de piètre qualité : plusieurs motifs peuvent être invoqués pour raser un bien patrimonial. On peut aussi penser, à l'instar de l'historienne de l'architecture Françoise Choay, que si le bâtiment déprécie la qualité du milieu dans lequel il s'insère, cette solution peut être appropriée. La démolition doit toutefois être envisagée en dernier recours, lorsque toutes les options ont été mûrement soupesées. Le bâtiment qui sera démoli doit être bien documenté, à la fois pour soutenir la prise de décision et pour conserver l'information relative à ce bien patrimonial qui a participé à l'histoire de la ville. Le site devra évidemment être requalifié avec un projet qui s'inscrit dans la trame urbaine et qui contribue à la qualité de l'espace public.

La Ville de Québec prépare actuellement un règlement sur les démolitions afin de permettre que des critères de protection du patrimoine servent de motifs de refus à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ). Ce règlement s'appliquerait dans tous les secteurs ayant un intérêt patrimonial et permettrait à la Ville d'adopter une position nettement plus favorable à la préservation du patrimoine.

EN BREF

Zonage à modifier... encore !

Lors d'une conférence de presse tenue le 14 février à Lévis, le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) est revenu à la charge pour que soient protégés les 272 hectares de terres qui avaient été zonées industrielles par décret du gouvernement du Québec en 2007. Le dézonage de ces terres, éléments du patrimoine agricole de la région, avait été jugé essentiel pour la réalisation du projet de port méthanier à Lévis (projet Rabaska). Ce dézonage agricole avait été effectué malgré l'avis préliminaire défavorable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Le projet de port méthanier ne s'est pas concrétisé, et les possibilités qu'il soit réalisé sont infimes, même dans un avenir lointain.

Le GIRAM demande donc au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) de se garder un pouvoir de réserve dans le processus d'approbation du nouveau plan d'urbanisme déposé par la Ville de Lévis, qui maintient le zonage industriel pour ces terres. L'organisme souhaite que le

MAMROT exclue de son approbation générale la zone industrielle projetée de 272 hectares jusqu'au 24 octobre prochain ; à cette date, le décret gouvernemental aura cinq ans et sera peu légitime.

Le GIRAM invite la Ville de Lévis à se conformer à l'obligation qu'ont les municipalités, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de favoriser la protection des sols agricoles du Québec. Rappelons qu'une entente était intervenue entre la fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Ville de Lévis selon laquelle, advenant l'abandon du projet, la CPTAQ prendrait les mesures appropriées pour que la décision d'exclure cette zone du domaine agricole soit renversée.

Info : giram.ca

Pour en savoir plus :

Gaston Cadrin, Bernard Dagenais, Michel Lessard et Pierre-Paul Sénéchal, *Rabaska. Autopsie d'un projet insensé*, Fides, 2009, 270 p.

LA CHRONIQUE POINT DE MIRE REFLÈTE LA POSITION D'ACTION PATRIMOINE DANS CERTAINS DOSSIERS CHAUDS.

Patrimoine bâti

Paysages culturels

Sensibiliser

Protéger

Valoriser

**Identité
collective**

Former

Développer

Partager

Identité des lieux

Connaissances

**Participation
citoyenne**

Patrimoine bâti

Paysages culturels

ACTION PATRIMOINE* vous convie :

COLLOQUE

Le vendredi 8 juin 2012 à Trois-Rivières
Parc de l'île Saint-Quentin

Quartiers ouvriers
Planifier, requalifier, mettre en valeur

Au cœur des villes, le patrimoine des quartiers ouvriers offre un potentiel intéressant. Comment le valoriser sans le dénaturer ?

Au programme :

- Défis des grandes et petites villes
- Projet social et identité du milieu
- Projets porteurs
- Études et cas concrets

37^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le samedi 9 juin 2012 à Trois-Rivières
Musée québécois de culture populaire

Détails et information : www.cmsq.qc.ca

Tél. : 418 647-4347 p. 207 ou sans frais 1 800 494-4347



Martin Dubois, Salaberry-de-Valleyfield



Archives du Séminaire de Trois-Rivières



OTCTR

*Action patrimoine,
le nouveau nom du Conseil des monuments et sites du Québec



**ACTION
PATRIMOINE**

Architecture et paysages du Québec

FONDATION QUÉBÉCOISE
du patrimoine

The logo consists of the letters 'UL' in a bold, white, sans-serif font, centered within a red square. The background of the entire page is a photograph of a snowy forest path with two people skiing in the distance.

CAMPUS DURABLE

L'UNIVERSITÉ LAVAL, UNE UNIVERSITÉ RESPONSABLE

qui poursuit sa démarche de développement durable
dans toutes ses activités.

Faire les choses autrement, tout simplement!

ulaval.ca

Forêt Montmorency, Université Laval

 [ulavaldd](https://www.facebook.com/ulavaldd)



UNIVERSITÉ
LAVAL